

PATRICK GILLI & JACQUES PAVIOT (DIR.)

# HOMMES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

## À LA FIN DU MOYEN ÂGE

*Liber discipulorum* en l'honneur de Philippe Contamine



III Roger – 979-10-231-2297-8



HOMMES, CULTURES ET SOCIÉTÉS  
À LA FIN DU MOYEN ÂGE



## CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet,

Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

*Les Ducs de Bourgogne, la croisade  
et l'Orient (fin XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*  
Jacques Paviot

*Femmes, reines et saintes (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*  
Claire Thiellert

*En quête d'utopies*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*La Mort écrite.  
Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge*  
Estelle Doudet (dir.)

*Famille, violence et christianisme au  
Moyen Âge. Hommage à Michel Rouche*  
M. Aurell & T. Deswarte (dir.)

*Les Ponts au Moyen Âge*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*Auctoritas. Mélanges à Olivier Guillot*  
G. Constable & M. Rouche (dir.)

*Les « Dicter vertueulx »  
d'Eustache Deschamps.  
Forme poétique et discours engagé  
à la fin du Moyen Âge*  
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)

*L'Artiste et le Clerc. La commande  
artistique des grands ecclésiastiques  
à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*  
Fabienne Joubert (dir.)

*La Dérision au Moyen Âge.  
De la pratique sociale au rituel politique*  
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)

*Moult obscures paroles.  
Études sur la prophétie médiévale*  
Richard Trachsler (dir.)

*De l'écrin au cercueil.  
Essais sur les contenants au Moyen Âge*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*Un espace colonial et ses avatars.  
Angleterre, France, Irlande (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*  
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)

*Eustache Deschamps, témoin et modèle.  
Littérature et société politique  
(XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*  
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)

*Fulbert de Chartres  
précurseur de l'Europe médiévale ?*  
Michel Rouche (dir.)

*Le Bréviaire d'Alaric.  
Aux origines du Code civil*  
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)

*Rêves de pierre et de bois.  
Imaginer la construction au Moyen Âge*  
C. Dauphant & V. Obry (dir.)

*La Pierre dans le monde médiéval*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*Les Nobles et la ville  
dans l'espace francophone (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*  
Thierry Dutour (dir.)

*L'Arbre au Moyen Âge*  
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul  
& Jean-René Valette (dir.)

*De Servus à Sclavus.  
La fin de l'esclavage antique*  
Didier Bondue

*Cacher, se cacher au Moyen Âge*  
Martine Pagan & Claude Thomasset  
(dir.)

Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Hommes, cultures et sociétés  
à la fin du Moyen Âge

*Liber discipulorum en l'honneur  
de Philippe Contamine*



Ouvrage publié avec le concours  
de la Fondation Simone et Cino del Duca (Institut de France),  
du Centre d'études médiévales de l'Université Paul Valéry (EA 4583)  
et du Centre de recherche en histoire européenne comparée  
de l'Université Paris-Est Créteil (EA 4392)

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012  
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-845-8  
PDF complet – 979-10-231-2281-7

Notice biographique et bibliographie de Philippe Contamine – 979-10-231-2282-4

Introduction – 979-10-231-2283-1

I Lachaud – 979-10-231-2284-8

I Jamme – 979-10-231-2285-5

I Telliez – 979-10-231-2286-2

I Héлары – 979-10-231-2287-9

II Gilli – 979-10-231-2288-6

II Mehl – 979-10-231-2289-3

II Verger – 979-10-231-2290-9

III Lalou – 979-10-231-2291-6

III Lassabatère – 979-10-231-2292-3

III Bouzy – 979-10-231-2293-0

III Paviot – 979-10-231-2294-7

III Rimboud – 979-10-231-2295-4

III Pégeot – 979-10-231-2296-1

**III Roger – 979-10-231-2297-8**

III Vissière – 979-10-231-2298-5

IV Schneider – 979-10-231-2299-2

IV Lassalmonie – 979-10-231-2300-5

IV Sarrazin – 979-10-231-2301-2

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

TROISIÈME PARTIE

La société nobiliaire,  
la guerre, les ordres militaires



SERVICE DE DIEU, SERVICE DU PRINCE.  
LE LIGNAGE DES GIRESME,  
CHEVALIERS DU PRIEURÉ DE FRANCE  
XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLE\*

*Jean-Marc Roger*

Il y a quarante ans, Philippe Contamine, dans sa thèse d'État, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge*, a attiré l'attention sur des Hospitaliers qui servirent dans l'armée royale<sup>1</sup>, en particulier Nicole de Giresme<sup>2</sup>. À sa suite, le présent essai étudie, à grands traits, le lignage des Giresme<sup>3</sup>. Le premier membre certain de la famille est Jean Giresme, attesté en 1369<sup>4</sup>, sans doute à identifier avec Jean de Giresme, chevalier, dont les enfants et héritiers, Regnault, écuyer, Sinador<sup>5</sup> et Jeannette, faisaient avec, le 13 septembre 1394<sup>6</sup>, pour une maison et jardin, tenus en fief de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Germain-sur-Morin, en Brie : le « fief de Giresme »<sup>7</sup>.

- \* Je remercie vivement Maroma Camilleri, responsable du fonds d'archives (*Archivio*) à la Bibliothèque nationale de Malte, qui, une nouvelle fois, a eu la grande gentillesse de me faciliter d'ultimes vérifications.1 Philippe Contamine, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris – La Haye, Mouton, coll. « Civilisations et Sociétés, 24 », 1972, p. 173 et 549.
- 2 *Ibid.*, p. 265 et 268-271, cf. aussi Ph. Contamine, Olivier Bouzy et Xavier Hélary, *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2012, p. 137 et 734.
- 3 Dans les actes se rencontrent les formes « Geresme » et « Giresme », plus fréquente et surtout constante dans les seings manuels des Giresme (cf. *infra*). Geresme (départ. Oise, arr. Senlis, cant. et comm. Crépy-en-Valois), était un prieuré de l'abbaye Notre-Dame de la Victoire de Senlis; Émile Lambert, *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, Amiens, « Collection de la Société de linguistique picarde », 1982, p. 241. Mon confrère Bruno Ricard, directeur des Archives départementales de l'Oise, a eu l'obligeance de m'écrire que les instruments de recherche de ce service ne font pas mention de la famille de Giresme.
- 4 AN, S 2961, original sur parchemin, presque illisible.
- 5 Il fut envoyé en mission par Charles VII en Dauphiné le 20 juin 1430; Gaston du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, Paris, Librairie de la Société typographique, 1882, p. 267, n. 5. Il était encore en vie le 8 février 1432; BnF, P. O. 1333, dossier 30174, n° 24.
- 6 AN, S 2961, copies sur papier.
- 7 Aujourd'hui hôtel de ville de la commune; Jacqueline Braquet et Marie-Françoise Pallier, *L'Hôtel de Giresme à Saint-Germain-sur-Morin*, Saint-Germain-sur-Morin [2006].

À la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et au début du xv<sup>e</sup>, plusieurs Giresme, dont la parenté est difficile à préciser, tenaient une place en vue à la cour de Charles VI. Jean, chevalier bachelier, servit en 1383 dans la chevauchée de Bourbourg<sup>8</sup>. Charlot, écuyer, était échanson du roi en 1405 et 1406<sup>9</sup>. Charles, chevalier bachelier, chambellan de Charles VI<sup>10</sup>, fut un serviteur dévoué de Charles d'Orléans, dont il fut aussi chambellan<sup>11</sup> : il alla en 1412 vers le comte de Saint-Pol « pour avoir la possession du chastel de Coucy »<sup>12</sup>, servit en 1421 en la compagnie du bâtard d'Orléans<sup>13</sup> ; en 1422, Charles d'Orléans expédia une charte pour « nostre amé et feal chevalier et chambellan, messire Charles de Giresme, a present commis a la garde de nostre chastel d'Yevre [...] place qui est en frontiere des diz ennemis »<sup>14</sup>. La famille de Giresme était bien établie en Multien : Marguerite de Giresme était prieure de Fontaines-les-Nonnains le 16 juillet 1403<sup>15</sup>.

#### Philippe de Giresme, dit Cordelier

316

Philippe de Giresme, dit Cordelier<sup>16</sup>, écuyer, servit Charles VI dès 1380<sup>17</sup>. Écuyer de corps du roi pendant treize ans, il fut nommé en septembre 1399 par Charles VI « premier escuier de nostre corps et grant maistre et garde de nostre

- 8 BnF, Clairambault 53, n° 126 (quittance, du 25 août 1383, pour lui, chevalier bachelier, et neuf écuyers de sa compagnie), et Clairambault 56, n° 201 (quittance semblable de « Jehan Giroisme », chevalier, de septembre 1383) ; Germain Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I, Imprimerie nationale, « Collection de documents inédits sur l'histoire de France », 1885, n° 4089, p. 433.
- 9 BnF, Clairambault 53, n°s 128, 129, 130 et 131 (quittances, signées « C. de Giresme », 31 mai, 23 juillet et 13 octobre 1405, 9 mars 1406).
- 10 BnF, P.O. 1333, dossier 30174, n°s 15 et 16 (28 novembre 1407 et 24 septembre 1408). Il fut fait prisonnier en 1412 ; Enguerran de Monstrelet, *La Chronique... en deux livres*, éd. Louis Douët-d'Arcq, t. II, Paris, V<sup>e</sup> J. Renouard, coll. « Société de l'histoire de France », 1858, p. 292.
- 11 BnF, P.O. 1333, dossier 30174, n°s 18 et 22 (3 décembre 1407 et 15 septembre 1422) ; cf. aussi AD Loiret, 6 J 8, n°s 44-47 (1412, dont rançon) et 2 (1413) ; 6 J 22, n° 167 (1421).
- 12 *Ibid.*, n° 18 (quittance, signée « de Giresme », du 3 décembre 1412, de 60 l. t. « pour ung voyage d'aler de Blois a Paris et de la a Saint Omer par devers le conte de Saint Pol pour avoir la possession du chastel de Coucy et retourner devers mondit seigneur le duc »).
- 13 *Ibid.*, n°s 19 à 21 (« La monstre de messire Charles de Giresme, chevalier bachelier, et vingt escuiers de sa chambre de la compagnie de Jehan, bastart d'Orleans », Blois, 15 avril 1421).
- 14 *Ibid.*, n° 22 (15 septembre 1422).
- 15 *Ibid.*, dossier 30174, n°s 6 et 7 (deux quittances de « suer Marguerite de Giresme, humble prieuse de Fontaines les Nonnains »).
- 16 *Les Comptes de l'Écurie du roi Charles VI*, t. II : *Le registre KK 35 des Archives nationales (1399-1404 et 1411-1413)*, éd. Claude Billaud, Paris, De Boccard, coll. « Recueil des historiens de la France. Documents financiers et administratifs, 9 », 1996, p. 16-17.
- 17 BnF, Clairambault 53, n°s 124 (quittance, 4 août, pour ses gages et des quatre autres écuyers de sa compagnie) ; G. Demay, *Inventaire... Clairambault, op. cit.*, n° 4087, p. 433), 121 (revue, 1<sup>er</sup> septembre) et 125 (quittance, 11 septembre).

grant Escuerie »<sup>18</sup>. Son compte porte mention de trois dons « a frere Regnaut de Giresme, grant prieur de France » : une « selle bordee d'oz blanc devant et derriere, garnies de grans tasses de Hongrie et d'un harnois cloué de la devise du grant prieur de France » (19 mai 1401) ; un roncín (4 juillet 1401) ; à nouveau une belle selle et un harnais (22 juin 1403)<sup>19</sup>. En décembre 1411, Cordelier de Giresme fut destitué, remplacé par Jean de Kaernien, chambellan du duc de Bourgogne. Ce dernier étant mort le 17 août 1412, Philippe de Giresme fut rétabli dans ses fonctions le 28 août<sup>20</sup>. Lors de l'émeute cabochienne, le 28 avril 1413, « les deux freres de Giresmes » furent arrêtés comme « traistres » en l'hôtel du duc de Guyenne par les émeutiers<sup>21</sup>. Un de ces deux frères fut certainement Philippe de Giresme, qui fut destitué de son office ; il était du parti armagnac, de ceux s'étant « renduz et constituez noz ennemis et adversaires en tenant le damnable parti des rebelles et desobeissans »<sup>22</sup> et ses biens furent confisqués au nom d'Henri VI<sup>23</sup>.

#### Regnault de Giresme, chevalier puis prieur du prieuré de France

Frère de Cordelier de Giresme, Regnault de Giresme<sup>24</sup> fut chevalier, en dernier lieu prieur (1388-1416) du prieuré de France<sup>25</sup>. Ses débuts dans l'ordre de l'Hôpital sont mal connus. Pour y être reçu en rang de chevalier, il fallait être noble *ex utraque parte*, c'est-à-dire issu de quatre grands-parents nobles. On ne sait rien de ses parents et grands-parents, même s'il mentionne

- 
- 18 Maurice Rey, *Les Finances royales sous Charles VI. Les causes du déficit, 1388-1413*, Paris, SEVPEN, coll. « Bibliothèque générale de l'École pratique des hautes études, VI<sup>e</sup> section », 1965, p. 124, n. 1, ne cache pas son « impression peu favorable à Giresmes ».
- 19 *Comptes de l'Écurie du roi Charles VI, op. cit.*, t. II, n° 444, p. 113, n° 398, p. 104, et n° 968, p. 185.
- 20 *Ibid.*, n° 1642, p. 245-246.
- 21 E. de Monstrelet, *La Chronique...*, *op. cit.*, t. II, p. 345.
- 22 *Paris pendant la domination anglaise (1420-1436). Documents extraits de la chancellerie de France*, éd. Auguste Longnon, Paris, H. Champion, 1878, n° XLIX (16 juin 1423), p. 92-94.
- 23 *Ibid.*, p. 94-95. Parmi ces biens, un « hostel » à Sucy-en-Brie, une maison et un « hostel » à Paris – sans doute la maison des Singes, rue de la Vannerie, *ibid.*, n° CXXX, p. 277-280. Cf. aussi AN, JJ 172, n° 251, fol. 127<sup>v</sup>-128 (12 mars 1423).
- 24 Notices sur Jean, Nicole et Regnault de Giresme dans Valérie Bessey, *Les Commanderies de l'Hôpital en Picardie au temps des chevaliers de Rhodes, 1309-1522*, Millau, Conservatoire Larzac templier et hospitalier – Bez-et-Esparon, Études & communication Éd., coll. « Milites christi, 3 », 2005, n°s 113-115, p. 376-377.
- 25 Sur le prieuré de France au XIV<sup>e</sup> siècle, cf. *L'Enquête pontificale de 1373 sur l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, t. I, *L'Enquête dans le prieuré de France*, dir. Jean Glénisson, Paris, Éditions du CNRS, coll. « Documents, études et répertoires », 1987 ; Jean-Marc Roger, « La réforme de l'Hôpital par Jean XXII : le démembrement des prieurés de Saint-Gilles et de France (21 juillet 1317) », dans *On the Margins of Crusading. The Military Orders, the Papacy and the Christian World*, éd. Helen Nicholson, Farnham, Ashgate, coll. « Crusades. Subsidia, 4 », 2011, p. 101-137.

« une damoiselle de la conté de Valoys, nommee Marguerite de Roquemont, nostre parente »<sup>26</sup>. Regnault de Giresme se plaignit d'avoir été contraint à une « tres grant mise » pour le désastreux « passage » de 1378<sup>27</sup>. Il succéda comme commandeur de Cambrésis et de Hainaut au plus tard en juin 1380<sup>28</sup> à Regnaut de Mailg, qui en était encore commandeur le 14 mars 1378<sup>29</sup>; fut condamné par une sentence solennelle et humiliante de la cour de Hainaut du 9 novembre 1388 pour avoir fait porter des coups au bailli de l'abbaye d'Épinlieu, par lui « dur et villainement aparlés »<sup>30</sup>; prit part au chapitre de la Saint-Barnabé 1384<sup>31</sup>. Adam Boulart fut promu au prieuré de France le 20 mars 1387<sup>32</sup> et Regnault de Giresme lui succéda comme hospitalier du couvent de Rhodes, pilier de la langue de France<sup>33</sup>. Les provisions du prieuré de France pour Regnault de Giresme sont sans doute perdues<sup>34</sup>. Adam Boulart tint le chapitre de la Saint-Barnabé 1388<sup>35</sup> et Regnault de Giresme était prieur de France le 2 novembre<sup>36</sup>: il fut promu à ce prieuré en 1388, entre ces deux dates.

318

Le prieuré de France s'étendait sur toute la France du nord, l'actuelle Belgique et même, outre-Escaut, sur quelques paroisses des Pays-Bas; depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle son chef était le Temple de Paris<sup>37</sup>. Il était le premier, le plus vaste, le plus important des trois prieurés de la langue de France; riche des

26 AN, MM 32, fol. 141 (chapitre de juin 1414): elle épousa avec son accord Pierre Le Lorrain, qu'il reçut en donné une fois veuf.

27 *Ibid.*, MM 30, fol. 158v<sup>o</sup>: « considéré la tres grant mise qu'il lui a convenu faire ou derrain passage de nostre Religion et autrement ».

28 *Ibid.*, fol. 131r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, 162v<sup>o</sup>-163v<sup>o</sup>, 166v<sup>o</sup>-167v<sup>o</sup> et 168r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> (baux des 10 et 18 juin 1380).

29 *Ibid.*, fol. 100v<sup>o</sup>.

30 Léopold Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers, accompagnée du texte de documents utiles à l'histoire du Hainaut*, t. VII, Mons, Impr. de Dequesne-Masquillier, 1875, p. 124-130; entre autres clauses, il devait envoyer à ses frais un homme à cheval en pèlerinage à Rocamadour. Un acte de « Renauls de Gisreme », du 10 août 1385, est publié par le même Devillers, dans *l'Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte*, Mons, H. Manceaux, 1876, n<sup>o</sup> 213, p. 57-59.

31 Malte, National Library, Archives de l'Ordre de Malte (par la suite AOM) 322, fol. 50.

32 AOM 323, fol. 40v<sup>o</sup>-41.

33 AN, MM 31, fol. 30 v<sup>o</sup> (en charge de ce bailliage conventuel du couvent de Rhodes en juin 1387).

34 Le « cartulaire » de la chancellerie de Rhodes des années 1387 et 1388 est perdu depuis au plus tard l'« oppugnation » de Rhodes de 1522. La respension annuelle de Regnault de Giresme était de 13 000 florins de Florence; AOM 330, fol. 10v<sup>o</sup>-11.

35 AN, MM 31, fol. 45v<sup>o</sup>; cf. fol. 69-70 (présence au chapitre du prieuré de juin 1388) et fol. 70v<sup>o</sup> (à Mons en Hainaut le 1<sup>er</sup> juillet).

36 Joseph Delaville Le Roulx, *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac (1310-1421)*, Paris, E. Leroux, 1913, p. 225, n. 3.

37 J.-M. Roger, « Le prieuré de Saint-Jean-en-l'Île-lez-Corbeil », *Paris et Île-de-France. Mémoires*, t. 60, 2009, p. 177-291, aux p. 195-199.

quatre chambres priorales dont il était doté, le prieur de France était un dignitaire du royaume.

Le 6 février 1389, Regnault obtint des lettres de sauvegarde de Charles VI, le qualifiant de « nostre amé et feal conseiller, frere Regnault de Giresme, prieur de France de l'ordre de l'Ospital Saint Jehan de Jherusalem »<sup>38</sup>. Quatre jours plus tôt, il avait tenu l'assemblée de son prieuré de la Chandeleur<sup>39</sup>, puis il partit pour Rhodes, laissant en France comme lieutenants Guillaume de Munte<sup>40</sup> et Pierre de Provins. Le 12 avril 1390, Pierre de Culan, lieutenant du maître de l'Hôpital, le députa en Avignon avec l'amiral de l'ordre, Palamède de Giovanni ; le 20 juin, ils exposèrent la gravité de la situation de l'Hôpital à Clément VII<sup>41</sup> ; le 12 septembre 1390<sup>42</sup>, Regnault de Giresme prenait part à l'assemblée générale de l'ordre, tenue par son maître, Jean Fernández de Heredia, à Avignon<sup>43</sup>. Il regagna Rhodes peu après puis revint en France entre le chapitre de la Saint-Barnabé 1393<sup>44</sup> et l'assemblée de la quinzaine de la Chandeleur 1394<sup>45</sup>.

Les chevaliers de l'Hôpital, censés nobles de naissance, avaient un grand sens du lignage<sup>46</sup>. Faisant vœu de chasteté, en principe sans enfants, ils avaient à cœur de faire recevoir en la Religion des neveux qui y perpétueraient les noms et armes<sup>47</sup> dont ils étaient si fiers. Ils y constituèrent des lignages : celui des Giresme, prenant en quelque sorte le relais des Nanteuil<sup>48</sup> et des Mailg<sup>49</sup> qui,

38 AN, S 5095 ; il a le même titre dans de nouvelles lettres royaux de sauvegarde, du 5 juillet 1390 (*ibid.*).

39 *Ibid.*, MM 31, fol. 71<sup>v</sup>°, 72<sup>v</sup>°-73.

40 *Ibid.*, fol. 98<sup>r</sup>°-v° : le 16 février 1390, « frere Guillaume de Munte [...] lieutenant de monseigneur etc., a present estant au couvent de nostre Religion, estant en l'ille de Rodes pour le service de Dieu et de nostre Religion », tint l'assemblée de la quinzaine de la Chandeleur ; chevalier, il avait préséance sur Pierre de Provins, chapelain.

41 J. Delaville Le Roux, *Les Hospitaliers à Rhodes...*, *op. cit.*, p. 225-226.

42 AOM 325, fol. 55<sup>r</sup>°-v°.

43 J. Delaville Le Roux, *Les Hospitaliers à Rhodes...*, *op. cit.*, p. 226-227.

44 AN, MM 31, fol. 161<sup>v</sup>° (tenu par Guillaume de Munte).

45 *Ibid.*, fol. 177<sup>r</sup>°-v° (tenu par Regnault de Giresme) ; S 4953, n° 18 de la 15<sup>e</sup> l. (20 février).

46 Cf. El « Libro del linaje de los señores de Ayala » y otros textos genealógicos. *Materiales para el estudio de la conciencia del linaje en la Baja Edad Media*, éd. Arsenio Dacosta, Bilbao, Universidad del País vasco, coll. « Inéditos de historia, 3 », 2007.

47 Leur gravure dans la pierre était essentielle pour les Hospitaliers ; J.-M. Roger, *Nouveaux regards sur des monuments des Hospitaliers à Rhodes (II). Les auberges, le bailliage du commerce, la maison de f. Hieronimo de Canel*, Poitiers, chez l'auteur, 2010, p. 49.

48 Lignage qui donna au prieuré de France au moins quatre chevaliers, dont un prieur de France, Ytier, et deux prieurs d'Aquitaine, Jean et Regnault ; J.-M. Roger, « F. Jean de Nanteuil, prieur d'Aquitaine, amiral de France », *Revue historique du Centre-Ouest*, t. VII, 2008, p. 245-286.

49 Lignage qui donna au prieuré de France au moins trois chevaliers, Pierre et Guillaume, prieurs d'Aquitaine puis de France ; J.-M. Roger, « F. Jean de Vivonne, prieur d'Aquitaine (1421-1433) », *Revue historique du Centre-Ouest*, t. VII, 2008, p. 287-400, aux p. 317-318), et Regnault (*cf. supra*).

dans l'Hôpital, s'éteignirent dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, est le plus illustre du prieuré de France.

#### Réception au prieuré de France de Jean de Giresme, dit le Galois

Frère de Regnault, Philippe de Giresme, dit Cordelier, épousa Juliane d'Aÿ, damoiselle, fille de Jean d'Aÿ<sup>50</sup> et d'une Jeanne, damoiselle, sa femme<sup>51</sup>. Elle lui donna au moins trois fils – Jean, Pierre et Nicole – et une fille, Jeanne, qui épousa Thibaut Cailleaut, écuyer d'écurie du roi et capitaine de Moret<sup>52</sup>. Au chapitre du prieuré de France de juin 1394, Regnault de Giresme reçut en donné son neveu Jeannet, âgé de... sept ans,

considerans et attendans la tres grant devocion et souverainne amour et affection que nostre tres cher et amé frere, Phelippe de Giresme, dit Cordelier, et damoiselle Juliane, sa femme, nostre suer, ont de tout temps envers nostre Religion, et que en icelle ait un de leurs enfans donné et dedié au service de Dieu, de Nostre Dame sainte Marie, sa mere, et de monseigneur saint Jehan Baptiste, nostre patron et chief, et pour ce nous ayent supplié et fait supplier a tres grant instance que en donné de nostre dite Religion, selon les bons us et coustumes d'icelle, vueillions recevoir Jehannet, leur filz, de l'aage de sept ans ou environ, et donner nostre consentement et octroy qu'il soit et puist estre receus en frere chevalier de nostre Religion quant il sera en aage, du conseil, assentement et bonne voulenté de tous nos freres estans avecques nous en nostre present chappitre, et mesmement a la requeste de la plus notable partie d'iceulx, avons icellui Jehannet receu et recevons par ces presentes en donné de nostre Religion, et lui permettons, donnons et octroyons tant comme il vivra le pain et l'eau d'icelle en nostre prioré de France, et telles autres neccessite[z] comme a donné de nostre Religion appartient, selon les bons us et coustumes d'icelle, parmi ce toutesvoyes que, incontinent qu'il sera en aage de ce faire, il fera les seremens et promesses que font et doivent faire donnez de nostre Religion. Et en oultre avons octroyé et accordé par ces presentes, octroyons et accordons audit Jehannet, pour nous et pour nos successeurs de nostre prioré de France, que,

320

50 Avocat du roi au Parlement de Paris en 1375-1376; Roland Delachenal, *Histoire des avocats au Parlement de Paris, 1300-1600*, Paris, E. Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1885, en particulier p. 338.

51 Après la mort de Jean d'Aÿ, le 2 août 1376, maître Regnault de Sens, marié à une de ses filles, eut pendant plusieurs années le bail de ses enfants, qui partagèrent leur succession entre la Saint-Martin 1383 et celle de 1384; AN, X<sup>1A</sup> 36, fol. 119v<sup>o</sup>-122v<sup>o</sup> (15 janvier 1390).

52 Gustave Dupont-Ferrier, *Gallia regia, ou État des officiers royaux des baillages et des sénéchaussées de 1328 à 1515*, n<sup>o</sup> 15535, t. IV, Paris, Imprimerie nationale, 1954. « Thibaut Cailleaut, escuyer d'écurie » de Charles d'Orléans, alors à son service « en la seigneurie d'Ast [Asti] », signa « Thibaut Caillieaut » une quittance du 27 août 1450 pour ses gages; BnF, P. O. 570, dossier 13087, n<sup>o</sup> 5.

toutesfoys qu'il sera en aage, sain et entier de ses membres, garni de finance, chevaux et harnoyz a frere chevalier de nostre Religion appartenant et passage de freres se fera a aler en Rodes, nous le recevrons en frere chevalier de nostre Religion. En tesmoing etc. du seel de nostre prioré de France<sup>53</sup>.

Le 30 septembre 1394, l'assemblée d'Avignon manda à Regnault de Giresme de regagner le couvent de Rhodes au plus tard la première semaine du mois de juin suivant 1395<sup>54</sup>. Le chapitre du prieuré de France de juin 1397 conféra « la baillie de Bretignemont et Castillon » à son neveu, Jean de Giresme, dit Le Galois<sup>55</sup>. Âgé d'à peine dix ans, celui-ci était alors au couvent de Rhodes, où il mourut en 1398, avant le chapitre de juin du prieuré<sup>56</sup>.

#### Réception de Nicole de Giresme en chevalier du prieuré de France

En 1400, l'ordre députa Regnault de Giresme auprès du *basileus* Manuel Paléologue, pour l'achat de Corinthe<sup>57</sup>. Sa présence au couvent de Rhodes est attestée les 16 juillet et 6 août 1400<sup>58</sup>. Le 26 janvier 1403, le magistère manda de défrayer Regnault de Giresme de son voyage auprès de Martin, roi d'Aragon, auquel il devait présenter ses excuses<sup>59</sup>. Le 31 octobre 1404, il le mit en demeure de payer les quatre mille florins d'arrérages des responsions du prieuré qu'il devait pour chacune des trois dernières années<sup>60</sup>.

Comme tant d'Hospitaliers, Regnault de Giresme se laissa aller au népotisme. Le 23 juin 1408, « a la relation de nostre tres chier et amé frere, Philippe de Giresme, dit Cordelier, escuier d'escuerie du roy nostre sire et gouverneur de la maison de Centeny, membre de nostre dite maison et commanderie du Temple », il consentit un bail à cens de « sept quartiers de friche ou jadiz avoit vigne »<sup>61</sup>. Au chapitre de 1410, il bailla ce membre de Santeny à son frère Philippe, qui le faisait fortifier à grands frais, à sa femme Juliane et à « sa lignee et enffans », Perrinet et Nicole,

53 AN, MM 31, fol. 196v°.

54 AOM 328, fol. 77.

55 AN, MM 31, fol. 249: « C'est l'ordenance et pronunciacion des baillies du prioré de France faite au chappitre l'an m<sup>iii</sup><sup>xx</sup> et dix sept. Premierement, la baillie de Bretignemont et Castillon a frere Jehan de Giresme, dit Le Galoys, estant au couvent, vacant par le renunciacion de frere Jehan de Vaudour ».

56 *Ibid.*, fol. 267v°: « Primo, Bretignemont et Castillon, vacant au couvent par le trespas de feu frere Jehan de Giresme, dit Le Galois, a monseigneur l'ospitalier par don de monseigneur le maistre et du couvent ».

57 J. Delaville Le Roulx, *Les Hospitaliers à Rhodes...*, *op. cit.*, p. 279.

58 AOM 330, fol. 143 et 77 (*Rodi, in Colacu et in loco ubi audientia publica teneri solet*).

59 *Ibid.*, 332, fol. 12.

60 *Ibid.*, 333, fol. 9v°-10.

61 AN, MM 32, fol. 8.

considerans et rapellans a memoire les bons et agreables services que nostre tres chier et amé frere, Phelippe de Giresme, dit Cordellier, premier escuier du corps du roy nostre sire, et souverain maistre de nostre escuierie, a fais par longs temps a nostre Religion, fait et peut faire de jour en jour la promocion des besoingnes et affaires d'icelle a la court du roy nostre sire et autrement en pluseurs manieres et esperons que lui et sa lignee et enffans, dont les aucuns sont desja promeus et advenciez et taillés a estre encores et plus briefment a la dite court et par devers noz seigneurs royaulx, feront de bien en mieulx ou temps a venir, [...] avons baillié, octroïé et delessié, et par ces presentes baillons, octroyons et delessions audit Phelippe, nostre frere, a demoiselle Julianne, sa femme, et a Perrinet et frere Nicole, frere de nostre Religion, leurs enffans, noz nepveups, a la vie de chascun d'eulx et du derrenier et survivant, nostre maison de Centeny, membre de nostre dite baillie du Temple [...] le quel y a fait pluseurs grans et grosses mises a reparer icelle et a fortifier l'ostel pour la seurté et a la conservacion des personnes et biens de la dite maison et des bonnes gens et habitans d'icelle ville dudit Centeny, la quelle forteresse ou il fait chascun jour ouvrir et labourer avant que elle soit parfaite et coustant très grant finance<sup>62</sup>.

Jean de Giresme étant mort à l'âge de dix ans, Regnault de Giresme fit recevoir son autre neveu Nicole en 1409 en rang de chevalier au prieuré de France. Les Hospitaliers se plaisaient beaucoup à Rhodes, que Buondelmonti qualifiait « la plus agréable de toutes les îles de la Méditerranée »<sup>63</sup>. Les frères résidant au couvent de Rhodes étaient tenus d'habiter le « Collac », qui leur était réservé. Les commandeurs « entrés en rente » d'une commanderie, à plus forte raison les prieurs, richement dotés de chambres priorales, habitaient à leurs frais une maison ou hôtel (*domus* ou *hospicium*) propre. En dehors de la cité de Rhodes, l'ordre possédait d'agréables casaux et jardins, que le maître « donnait », c'est-à-dire dont il accordait la jouissance, aux Hospitaliers auxquels il voulait faire plaisir. Parmi eux, le jardin de Calamona<sup>64</sup>, avec des vignes, qui appartient à Regnault de Giresme. Le 8 août 1400, il obtint du maître de l'Hôpital, Philibert de Nailhac, une bulle l'autorisant à en disposer en faveur de son neveu ou de

<sup>62</sup> *Ibid.*, fol. 55v<sup>o</sup>-56.

<sup>63</sup> Christoforo Buondelmonti, *Liber insularum Archipelagi*, éd. Karl Bayer, Wiesbaden, Reichert, 2007, chap. 15, § 14, p. 19 : *amenissima omnium insularum maris Mediteranei*.

<sup>64</sup> Il y a deux Καλαμώνας : le Haut (Πάνω-), dans la montagne, aujourd'hui occupé par l'armée grecque, et, à une lieue, le Bas (Κάτω-), sur la route longeant la côte occidentale, entre Παραδείσι et Θεολόγος. Il doit s'agir du site, très agréable, ombragé et verdoyant, appelé aujourd'hui Vallée des Papillons (Πεταλούδες), à moins d'une demi-lieue du Haut-Calamona(s).

ses neveux<sup>65</sup>. Regnault de Giresme, prieur de France, avait au Collac un « ostel », même s'il était bien plus modeste que l'hôtel du prieur de France construit à la fin du xv<sup>e</sup> siècle par Émery d'Amboise, agrandi en 1511 par Philippe de Villiers L'Isle-Adam<sup>66</sup>. Le 27 juin 1409, Regnault de Giresme, sachant sans doute qu'il ne reviendrait pas à Rhodes, donna à son neveu Nicole, qu'il envoyait « au couvent de Rodes au service de Dieu et de nostre Religion », ses vignes, le jardin de Calamona, ses « chambre, ostel et utensiles » au Collac :

avons donné et ottroyé, donnons et ottroyons par ces presentes a nostre bien amé nepveu, frere Nicole de Giresme, le quel de present nous envoyons au couvent a Rodes au service de Dieu et de nostre Religion, noz vignes, assises a Rodes ou lieu que l'en dit Lisegorre, desquelles l'une fust a frere Pou de Gost et l'autre fut de Coste Fournier, avec leur jardin de Calamone, nostre chambre, ostel et utensiles que nous avons ou Collat de Rodes, pour en joÿr et user sa vie durant [...] par aïnssi toutesfois qu'il soit tenu et doibve maintenir et enluminer la lampe de devant le crucefix en l'esglise de Saint Jehan tant et si longuement qu'il tendera et possidera lesdiz hiretages<sup>67</sup>.

#### Les dernières années de Regnault de Giresme

Regnault de Giresme était censé résider au Temple de Paris, chef du prieuré de France. Cependant, il préférait Meaux, tout proche du fief de Giresme : le 28 juin 1411, Jean Soubaud et Jean de Parfontrieu, venant de présider le chapitre en tant que ses lieutenants<sup>68</sup>, vinrent lui « faire relacion et rapport » à Meaux, où il était resté<sup>69</sup>, donnant pour excuse la gravelle dont il souffrait<sup>70</sup>. Regnault

65 AOM 330, fol. 16, et 336, fol. 22v<sup>o</sup>-23 : *ut de vineis et jardino de Calamone que habetis in insula Rodi possitis nepoti seu nepotibus vestris vel pro fundacione cappelliarum ordinare et disponere pro vestre voluntatis arbitrio quando volueritis.*

66 J.-M. Roger, « Nouveaux regards sur des monuments des Hospitaliers à Rhodes. Bartholino da Castiglione, architecte de Pierre d'Aubusson ; monuments dépendant de la langue de France ; loge ; chapelle Saint-Michel », *Journal des savants*, 2007, p. 113-170 et 359-433, aux p. 134-159.

67 AOM 336, fol. 22v<sup>o</sup>-23.

68 AN, MM 32, fol. 65.

69 AOM 339, fol. 8 : « Comme en nostre present chapittre provincial tenu et celebré a Paris par tres religieuses, sages et honestes personnes, freres Jehan Soubaud, prieur de Corbueil, et Jehan de Perfontriu, commandeur d'Avalterre, noz lieutenans et commis a ce de par nous, qui en nostre personne n'y avons peu estre pour occupacion de maladie qui soubitement nous seurvint, et mesmement au jour d'uy, xxvij<sup>e</sup> de juing, derrechief et de nouvel, au retour de nostre dit chappitre cy a Meaulx, que noz dis lieutenans et commis, avec le receveur et plusieurs commandeurs notables de nostre prioré nous sont venuz faire relacion et rapport de choses faictes et passees en ycellui ».

70 AN, MM 32, fol. 38 (« nous, occupez d'essoine de maladie corporelle ») et 39 (« essoine de maladie de gravelle »).

de Giresme tint les chapitres et assemblées de 1412 à 1415<sup>71</sup>; à Meaux les assemblées des 6 octobre 1412 et 8 février 1415<sup>72</sup>, au Marché de Meaux celle de la quinzaine de la Chandeleur, 17 février, de 1416<sup>73</sup>. Les prieurs, chevaliers en fin de carrière, étaient très rarement destitués : pourtant, Regnault de Giresme fut privé de sa chambre priorale de Haute-Avesnes pour non paiement de ses responsions<sup>74</sup>. Il mourut sans doute le jeudi 9 avril 1416<sup>75</sup>, et fut inhumé en la chapelle du Temple de Paris, « 4<sup>e</sup> tombe dans le chœur devant l'autel ». Voici son épitaphe :

Cy dessoubs gist noble et religieuse personne frere Regnault de Gyresme, jadis prieur de l'Hospital en France, qu'il gouverna en tranquillité et union par l'espace de 26 ans, et trespasa l'an de grace 1415, le jeudy 9e jour d'[avril]. Priez pour l'ame de li, que Dieu bonne mercy luy face. Amen<sup>76</sup>.

324

Le prieuré de France fut conféré le 3 mai 1416 à l'hospitalier, pilier de la langue de France, Pierre de Bauffremont, insigne chevalier du prieuré de Champagne<sup>77</sup>.

Les Giresme portaient d'or à la croix ancrée de sable<sup>78</sup>. Ils ont gravé cette croix ancrée sur leurs sceaux<sup>79</sup>. On ne saurait les recenser ici<sup>80</sup>, où on se bornera à noter que Regnault de Giresme fit graver un curieux écartelé de quatre croix

71 *Ibid.*, fol. 81 et 154.

72 *Ibid.*, fol. 97 et 145v<sup>o</sup>.

73 *Ibid.*, fol. 168v<sup>o</sup>.

74 Elle fut conférée à Pierre de Bauffremont ; AOM 350, fol. 8.

75 La date donnée *infra*, 9 août 1415, ne peut être retenue puisque Regnault vivait encore le 17 février 1416. Il mourut avant le 1<sup>er</sup> mai ; J. Delaville Le Roulx, *Les Hospitaliers de Rhodes...*, *op. cit.*, p. 226, n. Or, le 9 avril 1416 était justement un jeudi : « aoust » me paraît une erreur pour « a(p)vril ».

76 *Épitaphier du Vieux Paris. Recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 5626, t. XII, éd. Hélène Verlet, Paris, Paris musées – Commission des travaux historiques de la Ville de Paris, coll. « Histoire générale de Paris », 1999, p. 210 ; le texte reproduit ci-dessous est approximatif : les nombres devaient être écrits en chiffres romains.

77 J.-M. Roger, « Ayme d'Oiselay, prieur d'Aquitaine, et sa brigade du prieuré de France en 1416 », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 5<sup>e</sup> série, t. VI, 1992, p. 91-124.

78 Non sans de multiples variantes ; Gilles Le Bouvier, dit Berry, *Armorial de France, Angleterre, Écosse, Allemagne, Italie et autres puissances, composé vers 1450...*, éd. Auguste Vallet de Viriville, Paris, Librairie Bachelin-Deflorenne, 1866, n° 96, p. 69, écrit « d'argent à la croix de sable, recercelée ».

79 Et aussi dans la pierre, sur l'église de May-en-Multien ; J. Braquet et M.-F. Pallier, *L'Hôtel de Giresme...*, *op. cit.*, p. 28 et 55. Anna-Maria Kasdagli, « Κατάλογος των θυρεών της Ρόδου », *Αρχαιολογικόν Δελτίον*, t. 49-50, 1994-1995, p. 211-246, n'a pas recensé à Rhodes d'écu à la croix ancrée.

80 Le « signet secret », de 17 mm, de cire rouge, de Nicole, s. d. [1447/1466], est décrit par G. Demay, *Inventaire... Clairambault*, *op. cit.*, n° 4090, t. I, p. 433. Un petit sceau de Sinador de Giresme est conservé aux Archives départementales de la Seine-et-Marne ; J. Braquet et M.-F. Pallier, *L'Hôtel de Giresme...*, *op. cit.*, p. 18.

ancrées dans le champ tant de son sceau<sup>81</sup> que de son magnifique signet<sup>82</sup> (fig. 1), dont, suivant l'usage, il usait comme contre-sceau pour sceller les actes du prieuré de France: cet écusson est entouré des lettres F R D G, initiales de « frere Regnault de Giresme ».



Fig. 1. Signet, de cire verte, de f. Regnault de Giresme, prieur de France, 22 décembre 1412 (AN, J 387, n° 24). Cliché Archives nationales.

- 81 Louis Douët d'Arçq, *Collection de sceaux*, n° 9899, t. III, Paris, H. Plon, 1868, p. 247: fragment de sceau rond, de 26 mm de diamètre, de cire verte, 1394.
- 82 *Ibid.*, n° 9900, p. 247: sceau rond, de 20 mm de diamètre, de cire verte, 1412; J.-M. Roger, « Les sceaux de l'Hôpital en Champagne jusqu'à l'« oppugnation » de Rhodes (1253-1522) », dans *Les Sceaux, sources de l'histoire médiévale en Champagne, Actes des tables rondes de la Société française d'héraldique et de sigillographie, Troyes, Centre universitaire, 14 septembre 2003, Reims, Demeure des comtes de Champagne, 9 octobre 2004*, dir. Jean-Luc Chassel, Paris, Société française d'héraldique et de sigillographie, 2007, p. 53-83, p. 77 et fig. X.21.

Comme tout « chevalier de Rhodes » aspirant à faire carrière au sein de la Religion, Nicole de Giresme vint résider quelques années au couvent de Rhodes, condition nécessaire pour être pourvu d'une commanderie. Son « passage » dut avoir lieu en 1409. Le 11 juillet 1414, Foucault de Rochechouart et lui souscrivirent en langue de France une « cédula »<sup>83</sup>. Le 16 septembre 1416, le couvent de Rhodes « élut » Nicole de Giresme pour la commanderie de Rampillon, en Brie ; il en fut pourvu le 28 décembre suivant par le maître, Philibert de Nailhac<sup>84</sup>. Un autre Giresme, Clarin, chapelain du prieuré de France, mourut curé de Rampillon en 1419<sup>85</sup>, sans doute nommé par Nicole, qui fut quelques années plus tard pourvu de la commanderie voisine de la Croix en Brie.

#### Capitaine du dauphin, puis Charles VII

326

Les Hospitaliers étaient voués à la défense et « tuition » de la foi chrétienne. Comme la noblesse dont ils étaient en principe issus, il paraissait tout naturel aux chevaliers de l'Hôpital de combattre aussi par les armes pour leur prince : pour eux, service de Dieu et service du prince allaient de pair<sup>86</sup>. Revenu en France, Nicole de Giresme rejoignit son confrère Jean de Vivonne, chevalier du prieuré d'Aquitaine<sup>87</sup>, dans le camp du dauphin Charles, bientôt Charles VII<sup>88</sup>.

En 1420, Henri V, roi d'Angleterre, après avoir épousé le 2 juin à Troyes Catherine de Valois, prit Sens (11 juin), Moret, dont le capitaine était Denis de Chailly<sup>89</sup>, voisin, frère d'armes et peut-être parent de Nicole de Giresme,

<sup>83</sup> AOM 339, fol. 10<sup>r</sup>-v<sup>o</sup> : « fu assemblee la langue en la herberge de France ». L'auberge de France venait d'être reconstruite grâce au legs de Pierre de Provins ; J.-M. Roger, « Nouveaux regards... », 2007, art. cité, p. 359-360.

<sup>84</sup> AOM 340, fol. 19<sup>r</sup>-v<sup>o</sup>.

<sup>85</sup> AN, MM 32, fol. 183 : « Presentacion a la cure de Rampillon : frere Jaques Mariage, vacant par la mort de frere Clarin de Giresme, de la date du xv<sup>e</sup> de novembre mil IIII<sup>e</sup> et XIX ».

<sup>86</sup> De même, par exemple, Jean de Nanteuil, prieur d'Aquitaine (cf. *supra*, n. 48), avait servi comme amiral de France et capitaine de La Rochelle. Dans la péninsule Ibérique, les Hospitaliers prirent une large part aux guerres entre rois et même aux guerres civiles ; Enrique Rodríguez-Picavea, *Los Monjes guerreros en los reinos hispánicos. Los órdenes militares en la Península Ibérica durante la Edad Media*, Madrid, La Esfera de los libros, 2008, p. 225-249.

<sup>87</sup> Cf. *supra*, n. 49.

<sup>88</sup> Dans le camp adverse, des chevaliers du prieuré de Champagne, dont Pierre de Bauffremont, Hugues d'Arcy, Étienne de Busseul, servirent par les armes le duc de Bourgogne ; J.-M. Roger, *Le Prieuré de Champagne des « chevaliers de Rhodes » (1317-1522)*, thèse de doctorat d'État sous la direction de Philippe Contamine, 2001, t. I, p. 318 et 320-325 ; 335 ; 338 ; t. II, p. 897-905.

<sup>89</sup> Il fut ensuite chevalier, chambellan de Charles VII, bailli de Meaux de 1429 à sa mort, en 1464 (G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia...*, n° 15126), capitaine de Bray-sur-Seine (n° 15294), Crécy-en-Brie (n° 15298), Coulommiers (n° 15294), Melun (n° 15523), Moret (n° 15536),

puis entreprit le siège de Melun (7 juillet), défendue par Arnaud Guilhem de Barbazan, ayant sous ses ordres Denis de Chailly et Nicole de Giresme<sup>90</sup>; il y entra en novembre. Le 6 octobre 1421, il mit le siège devant Meaux, défendue par son évêque, Robert de Giresme, ayant à ses côtés Sinador de Giresme<sup>91</sup>. Après la Ville (rive droite de la Marne), le Marché (rive gauche) de Meaux capitula le 2 mai 1422. Robert de Giresme fut emmené en Angleterre, où il mourut en 1426<sup>92</sup>.

Comme tous les Giresme, Nicole fut d'une fidélité indéfectible à Charles d'Orléans<sup>93</sup>. Le 25 avril 1427, « Nicole de Giresme, chevalier, capitaine d'Yèvre le Chastel », donnait quittance de « vint et cinq livres de pouldre a canon »<sup>94</sup>. Dès septembre 1428, le « commandeur de Giresme » était à Orléans, à la tête de quinze hommes d'armes et dix archers<sup>95</sup>. Le 12 octobre 1428, Thomas Montagu, comte de Salisbury, mit le siège devant Orléans. « Messire Nicole de Giresme, chevalier de Rhodes », fut un des principaux « chevaliers et escuyers de nom et d'armes » qui défendirent la ville. Blessé lors du grand assaut anglais du 21 octobre, il guérit<sup>96</sup>. Le 24 octobre, jour de la prise des Tournelles par

---

Provins (n° 15365). Escortant Charles VII dans sa chevauchée vers Reims, il fut institué capitaine de Châlons le 20 juillet 1429 (n° 23310, t. VI, 1961).

- 90 Jean Juvenal des Ursins, *Histoire de Charles VI, roi de France, et des choses mémorables advenues de son règne, dès l'an 1380 jusques en l'an 1422*, éd. Théodore Godefroy, Paris, A. Pacard, 1614, p. 478; « Messire Nicole de Giresme, un vaillant chevalier de Rhodes »; Auguste Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque, 1403-1461*, t. I, Paris, V<sup>e</sup> Renouard, 1863, p. 227.
- 91 E. de Monstrelet, *La Chronique...*, op. cit., t. IV, 1860, p. 93 et 94; Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII...*, op. cit., t. I, p. 301. Sur Robert, cf. *Gallia christiana*, t. VIII, Paris, 1744, col. 1639 (LXXXV).
- 92 Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII...*, op. cit., t. I, p. 313.
- 93 Pourtant Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, Paris, H. Champion, coll. « Bibliothèque du XV<sup>e</sup> siècle, 13 », 1911, ne fait pas mention de lui.
- 94 BnF, P. O., vol. 1333, doss. 30174, n° 23; signée « N de Giresme ». Autres quittances de lui à ce titre, de 1425 à 1447, Archives départementales du Loiret, A 902 et 905 (réparations au château, 1426-1428).
- 95 « Le fait de l'advitaillement et secours sur les Anglois de la ville d'Orliens », éd. Jules Loiseleur, « Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans pendant le siège de 1428 », *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. XI, 1868, p. 1-209), p. 165 (paiement de 60 écus et 100 l. t.). Autres paiements: *ibid.*, p. 175 (novembre 1428: 139 l. t. « sur son estat et payement de seize payes »), 181 (janvier 1429: 114 l. t. « sur le payement de quatorze hommes d'armes et dix hommes de traict »), 189 (mars 1429: 129 l. t. pour 16 hommes d'armes et 7 de trait), 191 (mars 1429: 47 écus et 2 s. 6 d. t. pour 17 hommes d'armes et 6 de trait), 198 (avril et mai 1429: 152 l. t. à Nicole de Giresme, commandeur de La Croix, et Roberton des Croix, écuyer, pour 12 hommes d'armes, 12 de trait et 40 piétons), 203 (mai et juin 1429: 324 l. t.). Cf. aussi Gilles Le Bouvier, dit le Héraut Berry, *Les Chroniques du roi Charles VII*, éd. Henri Courteault et Léonce Celier, Paris, C. Klincksieck, coll. « Société de l'histoire de France », 1979, p. 131, n. b et 4.
- 96 *Chronique de la Pucelle, ou Chronique de Cousinot, suivie de La chronique normande de P. Cochon relative aux règnes de Charles VI et de Charles VII*, éd. Auguste Vallet de Viriville,

les Anglais, il était à son poste au « boulevard du Pont, dont messire Nicole de Giresme eut la garde a tout grande compaignee de nobles et bourgeois d'Orleans »<sup>97</sup>. Jeanne d'Arc entra à Orléans le 29 avril 1429. Elle redonna courage à Dunois, qui monta sur les bateaux avec Nicole de Giresme<sup>98</sup>. Le 7 mai, elle reprit les Tournelles, combat décisif qui contraignit les Anglais à lever le siège. « Le commandeur de Giresme » s'y distingua par un courageux fait d'armes : « puis y passerent le commandeur de Giresme et plusieurs hommes d'armes. Si reputoit on comme une chose impossible, ou du moins bien difficile, d'y estre passez... »<sup>99</sup>.

Au début de 1430, le commandeur de Giresme et Denis de Chailly, appelés par les habitants de Melun, assiégèrent le château et délivrèrent la ville :

Et tantost envoyerent iceulx habitans devers deux chevalliers qui tenoient aucunes places en pays d'environ, l'un nommé le commandeur de Giresmes, et l'autre messire Denis de Chailly, lesquelz vindrent dilliganment a tout ce qu'ils peurent finer de gens d'armes au secours desdits bourgeois et habitans, et assiegerent ledit chastel [...] Et après ce que iceulx Angloiz de Paris et de Corbueil furent ainssy reboutez, lesdits deux chevalliers et autres dessus nommez tindrent le siege devant le chastel par l'espace de douze jours ou environ. Et en la fin leur fut rendu par lesdits Angloiz et Bourguongnons<sup>100</sup>.

Nicole de Giresme fut récompensé de la prise de Melun par l'office de capitaine de la ville<sup>101</sup>. « Nicole de Giresme, chevalier, capitaine de Meleun et commis au gouvernement de toutes les commenderies de l'ordre Saint Jehan de Jherusalem deça les rivieres de Loire et de Sainne de par le roy » en octobre

Paris, A. Delahaye, 1859 [réimpr. anast., Genève, Slatkine-Megariotis Reprints, 1976], p. 261 et 262.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 263.

<sup>98</sup> *Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc*, éd. Pierre Duparc, Paris, C. Klincksieck, coll. « Société de l'histoire de France », 1977, t. I, p. 319, et (traduction), 1986, t. IV, p. 4. La lettre dont un fragment a été publié dans *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*, éd. Jules Quicherat, Paris, J. Renouard et C<sup>ie</sup>, coll. « Société de l'histoire de France », 1849, t. V, p. 98-100, fut-elle destinée à Nicole de Giresme ?

<sup>99</sup> *Chronique de la Pucelle...*, *op. cit.*, p. 293-294 ; cf. Gilles Le Bouvier, *Les Chroniques...*, *op. cit.*, p. 136 ; l'auteur du « Journal du siège d'Orléans et du voyage de Reims », dans *Procès de condamnation...*, *op. cit.*, t. IV, Paris, 1847, p. 162, y vit même « plus miracle de Nostre Seigneur que autre chose ».

<sup>100</sup> Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, éd. Auguste Vallet de Virville, Paris, Jannet, coll. « Bibliothèque elzévirienne, 58 », 1858, t. I, p. 126-127 ; cf. Gilles Le Bouvier, *Les Chroniques...*, *op. cit.*, p. 429 ; cf. G. Leroy, « Jeanne d'Arc à Melun », *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne*, 4<sup>e</sup> année, 1867, p. 373-378.

<sup>101</sup> G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia...*, *op. cit.*, n° 15522 bis, t. IV, p. 145.

1432<sup>102</sup>, s'intitulait, le 8 janvier 1433, « chevalier, conseiller et chambellan du roy nostre sire et commis au gouvernement de la commanderie de Savigny le Temple »<sup>103</sup>. Il était encore capitaine de Melun le 8 septembre 1436<sup>104</sup>. Jean Chartier fait l'éloge de Nicole de Giresme et Denis de Chailly, qui conquièrent en 1432 Provins<sup>105</sup>, non sans faire décapiter les traîtres, et huit jours plus tard Moret :

Et furent iceulx chevalliers moult profitables et firent de tres grans et notables services au roy, tant en la garde de son pays, en plusieurs lieux de ce royaume, comme aux prises et recouvrement de Prouvins, qu'ilz prindrent d'eschielle sur les Angloiz, qui pareillement avoit esté prins d'eschielle par lesdits Angloiz sur les François. Et gaignerent iceulx chevalliers d'assault sur les Angloiz un petit chastel que lesdits Angloiz avoient fortifié ou grand chastel de Prouvins. Et [...] firent couper les testes a plusieurs des bourgeois d'icelle ville qui s'estoient retirés oudit chastel en la compaignie des Angloiz.

Et huit jours après, prindrent semblablement lesdits deux chevalliers sur lesdits Angloiz la ville de Moret en Gastinois<sup>106</sup>.

En février 1433, le conseil de ville de Troyes, dont le commandeur Adam de Saint-Jean était membre, délibéra sur des lettres de Nicole de Giresme l'informant d'une menace d'« entreprise faite par les ennemis contre ceste ville »<sup>107</sup>. La même année, Denis de Chailly et lui recouvrèrent à nouveau Provins, au prix de la destruction du Temple de Provins et de la commanderie de Rampillon<sup>108</sup> :

Et avant et après ces choses faictes, trouverent façon et maniere de mettre en l'obeissance du roy maintes autres villes et forteresses moult profitables pour le roy, pour les congnoissances qu'ilz avoient au pays, et par promettre et donner argent a aucuns des ennemys segrettement : comme Crecy en Brye, Coulommiers en Brye ; Blandy, que ilz prindrent par siege, Corbueil, le boys de Vincennes et plusieurs autres forteresses. Et firent plusieurs belles destrousses et rencontres

102 BnF, P. O., doss. 30174, n° 25 : quittance, mutilée, signée « N de Giresme ».

103 BnF, coll. Clairambault 53, n° 132 : quittance signée « N. de Giresme ».

104 G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia...*, op. cit., n° 15522 bis, t. IV, p. 145.

105 Félix Bourquelot, *Histoire de Provins*, Provins, Lebeau – Société d'histoire et d'archéologie, 1840, t. II, p. 83-84. Les Anglais reprirent Provins sur Nicole de Giresme dans la nuit du 2 au 3 octobre 1432 ; *ibid.*, p. 84-85.

106 Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*, op. cit., t. I, p. 127.

107 *Le Plus Ancien Registre des délibérations du conseil de ville de Troyes (1429-1433)*, éd. Alphonse Roserot, Troyes, « Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes, 3 », 1886, p. 414 (7 février), 417 (8 février) et 420 (19 février ; lettre de Nicole du 14 février).

108 F. Bourquelot, *Histoire de Provins*, op. cit., t. II, p. 91.

sur les Angloiz, et tant qu'ilz en sont dignes de grande recommandacion envers le roy de France et le royaulme<sup>109</sup>.

Le 23 octobre 1435, Nicole de Giresme et un autre commandeur, Girard Le Caron, achetèrent « pour eulx et pour leurs hoirs ou ayans cause issuz de leur sang et lignaige » « une maison couverte de thuille, contenant troys travees, toute double », avec de nombreuses dépendances, de Bruison, paroisse de La-Croix-en-Brie, pour le prix de 51 saluts d'or<sup>110</sup>. Le 23 janvier 1436, Girard Le Caron reconnut « l'achapt et acquisition de tous iceulx heritaiges et possessions des propres deniers de damoiselle Jehanne de Challemaison et non d'aultres »<sup>111</sup>. Il avait servi de prêtre-nom : Jeanne de Challemaison était maîtresse en titre de Nicole de Giresme.

Nicole de Giresme fut capitaine de Provins en 1436<sup>112</sup>. Si l'on en croit Bourquelot<sup>113</sup>, il « se signala par une avarice et un despotisme qui bientôt effacèrent le souvenir de ses services éminents ». De Provins, il accomplit en 1437 une mission à Troyes<sup>114</sup>.

330

Le 15 décembre 1436, Roger Sergent, secrétaire du maître Antoine Fluvian, obtint une bulle contre Nicole de Giresme, qu'il accusait d'usurper sa commanderie de Coulommiers<sup>115</sup>. Le 31 mars 1437, Nicole de Giresme et Denis de Chailly rejoignirent le connétable Arthur de Richemont pour donner un « bel assault » au château de Beauvoir, en Brie, qui se rendit le lendemain, 1<sup>er</sup> avril<sup>116</sup>. La même année 1437, ils prirent Montereau<sup>117</sup>. Au siège devant cette place, le 9 octobre 1437, Nicole de Giresme et son beau-frère Thibaut Cailleaut obtinrent des lettres royaux les dispensant de rendre compte des sommes importantes reçues par Philippe de Giresme dans son office de premier écuyer de corps et maître de l'écurie de Charles VI<sup>118</sup>. Ces lettres rappellent les services rendus par Nicole de Giresme :

109 Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*, op. cit., t. I, p. 127-128.

110 AN, S 5162<sup>A</sup>, 1<sup>er</sup> n° de la 12<sup>e</sup> l.

111 *Ibid.*

112 G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia...*, op. cit., n° 15364.

113 F. Bourquelot, *Histoire de Provins*, op. cit., t. II, p. 97-99.

114 Guillaume Gruel, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458)*, éd. Achille Le Vavasseur, Paris, H. Laurens, coll. « Société de l'histoire de France », 1890, p. j. xxvii, p. 254 : « Le commandeur de Giresme, capitaine de Provins, pour semblable [iv mois finis le dernier may 1437], iij<sup>c</sup> l. t. et ij<sup>c</sup> l. t. pour ses despens a Troyes et pour avoir un cheval ».

115 AOM 352, fol. 7r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

116 Guillaume Gruel, *Chronique d'Arthur de Richemont...*, op. cit., p. 131.

117 Gilles Le Bouvier, *Les Chroniques...*, op. cit., p. 183.

118 *Les Comptes de l'Écurie du roi Charles VI*, op. cit., t. II, n° 1762, p. 266-268.

considerans les grans, bons, agreables et continuelz services que lesdiz exposans nous ont fait et font chaque jour en noz guerres et autrement en maintes manieres, mesmement ledit Nicole de Giresme, lequel par son travail fut l'un des principaulx a faire reduire et mettre en nostre obeissance noz villes et chasteaux de Melun, Provins, Moret et autres places, considerant aussi les grans peines, travaux et diligences qu'il a eues es sieges par nous dernièrement tenuz devant Monstereau et Meaulx et que continuellement lesdits exposans nous ont servy es frontieres de nosdits ennemiz a grant nombre de gens d'armes, pour laquelle chose leur a grandement convenu frayer et despendre, considerans aussi les grans fraiz et despenses que pour nostredit service a convenu faire oudit commandeur et soutenir tant a la garde et despense de nostredite ville et chastel de Melun comme d'autres places estans en nostre país de Brye dont il a eu et a la garde de par nous<sup>119</sup>.

En juillet 1439 Denis de Chailly et « le commandeur de Giresme » vinrent rejoindre Arthur de Richemont à la reprise de Meaux<sup>120</sup>.

#### Prieur de France, capitaine de Coucy

Puis Nicole de Giresme regagna Rhodes, où il resta jusqu'en 1442. Le 6 janvier 1442, le maître Jean de Lastic autorisa Guy de Domagné, hospitalier du couvent de Rhodes, et Bertrand Jameron à acheter le jardin de Calamona de Nicole de Giresme<sup>121</sup>. Le 10 avril 1442, Jean de Lastic donna à Nicole de Giresme, *nostris, magistris, socio et consiliario nostro dilecto*, pouvoir de traiter avec le maître de l'ordre de Saint-Lazare de l'union des deux ordres<sup>122</sup>. Le même mois, Nicole de Giresme obtint de rentrer en France; il réclama ancienneté pendant son absence du couvent, y allant pour affaires de la Religion<sup>123</sup>, mais rencontra l'opposition de Jean Morel, chapelain du prieuré de France, prieur de l'église conventuelle Saint-Jean de Rhodes, futur archevêque de Rhodes<sup>124</sup>. Le 4 août 1442, Jean de Lastic fit enregistrer en chancellerie un rapport confirmant le dire de Nicolas de Giresme,

119 *Ibid.*, p. 267.

120 Guillaume Gruel, *Chronique d'Arthur de Richemont...*, *op. cit.*, p. 146; Gilles Le Bouvier, *Les Chroniques...*, *op. cit.*, p. 202. Le siège commença le 20 juillet; la Ville se rendit le 12 août; le Marché le 15 septembre; Ph. Contamine, *Guerre, État et société...*, *op. cit.*, p. 262-271.

121 AOM 355, fol. 5. Frère du prieuré d'Aquitaine, Bertrand Jameron, infirmier de l'hôpital de Rhodes, fut pourvu le 1<sup>er</sup> mai 1433 de la chambre magistrale de La Rochelle; *ibid.*, 350, fol. 21.

122 *Ibid.*, 355, fol. 187<sup>v</sup>o.

123 *Ibid.*, fol. 4<sup>v</sup>o (17 avril) : *postulavit sibi concedi anciennitatem pro eo tempore quo abeesset a conventu attento quod noviter discedere intendebat pro certis negotiis in futurum Religioni utilibus, ut asseruit.*

124 *Ibid.*; il fit enregistrer le lendemain, 18 avril, sa protestation en la chancellerie de l'Hôpital.

qu'il avait recouvré la commanderie de Provins des mains d'ennemi du roi<sup>125</sup>. Au chapitre général de l'ordre, célébré à Saint-Pierre de Rome en février et mars 1446, Jean Morel et Nicole de Giresme, lieutenant d'hospitalier, furent les deux délégués de la langue de France à l'examen de la règle et des statuts<sup>126</sup>.

Foucault de Rochechouart, prieur de France, mourut en 1446, avant le 14 juillet<sup>127</sup>. Son successeur devait être l'hospitalier, pilier de la langue de France : alors Guy de Domagné, chevalier du prieuré d'Aquitaine. Ce n'était pas pour arrêter Nicole de Giresme. L'« élection » de tout nouveau prieur appartenait au Conseil de l'Hôpital. L'ordre dépendait trop du bon vouloir des rois et princes du Ponant pour ne pas tenir compte de leurs interventions, voire s'y plier. Nicole de Giresme fit écrire en sa faveur au « maître de Rhodes », Jean de Lastic, par Charles VII, la reine Marie d'Anjou, le dauphin – futur Louis XI –, Charles, duc d'Orléans, Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Le Conseil s'inclina, « élut » prieur de France Nicole de Giresme, au plus tard le 3 janvier 1447, jour où, au nom de Guy de Domagné, Guy de Melay, autre chevalier du prieuré d'Aquitaine, protesta contre cette « élection »<sup>128</sup>. En vain : Nicole de Giresme fut pourvu du prieuré de France le lendemain, 4 janvier 1447<sup>129</sup>.

332

Dès le milieu du xv<sup>e</sup> siècle le prieuré de France, ayant son chef dans la capitale du royaume, était le plus important des prieurés de l'ordre. La chancellerie du couvent de Rhodes en prit acte en plaçant le prieuré de France en tête de ses registres ou « cartulaires ». Aussi, quand, pour des faits particulièrement importants, la chancellerie expédiait aux prieurs du Ponant de grandes bulles, elle enregistrait celles au prieur de France, en notant à la suite que des bulles similaires avaient été expédiées aux autres prieurs<sup>130</sup>.

125 *Ibid.*, fol. 6: *se juste et racionabiliter obtinere tanquam ille qui eandem recuperavit de manibus et potencia secularium et ostium christianissimi Regis Francie*; son adversaire Thomas d'Anglos soutenait avoir été légitimement pourvu de la commanderie. Le 4 mars 1446, le chapitre général de Rome confirma à Nicole de Giresme la commanderie de Provins, à laquelle avait été unie la maison de Chauffour; *ibid.*, 358, fol. 30.

126 R. Valentini, « Un capitolo generale degli Ospitalieri di S. Giovanni tenuto in Vaticano nel 1446 », *Archivio storico di Malta*, t. VII, 1936, p. 133-168, doc. III, p. 157; cf. aussi AOM 358, du 22 février 1446.

127 Nicole de Giresme présida le chapitre provincial « en lieu de prieur pour la vacacion du prioré »; AOM 361, fol. 1<sup>v</sup>-2.

128 J.-M. Roger, « Nouveaux regards... », 2007, art. cité, p. 384-388 et p. j. IX, p. 399.

129 AOM 359, fol. 1<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>. Nicole de Giresme résignait ses commanderies de Rampillon et de La Croix en Brie et gardait celle de Provins; ses quatre chambres priorales étaient le Temple de Paris, Éterpigny, Haute-Avesnes et Flandre. Guy de Domagné en appela au pape; le 10 janvier 1450, Jean de Lastic confirma l'« élection » de Nicole de Giresme comme prieur de France; *ibid.*, 361, fol. 19.

130 Ainsi, le 1<sup>er</sup> décembre 1450 ou les 6 et 23 juillet 1453; Zacharias N. Tsirpanlis, *Ανέκδοτα έγγραφα για τη Ρόδο και τις Νότιες Σποράδες από το Αρχείο των Ιωαννιτών Ιπποτών*, 1 (1421-1454), Rhodes, 1995, n<sup>o</sup> 227, p. 571-573, et n<sup>o</sup> 308, p. 707-713.

En 1448, Nicole de Giresme fut remplacé comme capitaine d'Yèvre par son beau-frère Thibaut Cailleaut<sup>131</sup>. Mais il resta au service de Charles d'Orléans († 4 janvier 1465) comme son conseiller et chambellan, capitaine du château de Coucy depuis au plus tard la Saint-Jean-Baptiste 1450<sup>132</sup> jusqu'au moins le mois d'octobre 1464<sup>133</sup>. En novembre 1452, Nicole de Giresme obtint des lettres royaux de fortification de la commanderie de Sommereux<sup>134</sup>.

La chute de Constantinople, le 29 mai 1453, menaçait directement l'ordre. En 1453 ou 1454, Charles VII chargea Nicole de Giresme de « faire porter en l'isle de Rodhes [...] douze harnois complets », valant 330 l.<sup>135</sup>. En septembre 1454, le grand maître Jacques de Milly le nomma capitaine de la cité et île de Rhodes<sup>136</sup>. Dans une supplique de juillet 1455, Nicole de Giresme rappela son passage à Rhodes :

Supplie humblement frere Nicolle de Giresme, grant prieur de France de l'ordre de l'Ospital Saint Jehan de Jherusalem, comme, a l'occasion de l'entreprise que a fait et s'efforce de faire de jour en jour le Grant Turc sur les chrestiens, led. suppliant, acompagné de plusieurs des commandeurs de sondit prieuré, soit allé en l'isle de Rodes<sup>137</sup>.

131 Ph. Contamine, *Guerre, État et société...*, *op. cit.*, p. 271, n. 176.

132 BnF, P. O., doss. 30174, n° 29 : quittance, signée « N de Giresme », datée du 5 août 1451, de « Nous, Nicole de Giresme, chevalier, grant prieur de France, conseiller et chambellan de mons' le duc d'Orleans et de Millan et cappitaine et garde de ses chastel et place de Coucy », de 400 l. t. « pour noz gaiges a nous ordonnez par mondit seigneur le duc a cause de la garde et cappitainerie desdis chastel et place de Coucy » pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1450 et finissant à la Saint-Jean-Baptiste 1451.

133 *Ibid.*, n° 41 : quittance, du 15 octobre 1464, de 100 l. t. pour le quartier de juillet à août 1464. Quittances, signées elles aussi « f N de Giresme », de dates intermédiaires pour « nostre pension dudit office de capitainerie » de 400 l. t. par an ; *ibid.*, nos 34 à 40. Sur ce fameux château, cf. Christian Corvisier, *Le Château de Coucy et l'enceinte de la ville*, Paris, Éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, coll. « Itinéraires », 2009.

134 AN, JJ 181, n° 203, fol. 125v°.

135 Gaston du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. V : *Le Roi victorieux, 1449-1453*, Paris, Alphonse Picard, 1890, p. 395, n. 4.

136 AOM 365, fol. 74v°-75 : le 18 septembre le maréchal de Rhodes fit prostestation solennelle de non préjudice tout en consentant à la nomination de Nicole de Giresme « pour la grande et haute experience sienne qu'il a es faicts d'armes ausquelx en France et ailleurs s'est montré a radouer l'estat du tres excellent et tres chrestien roy de France comme aussy pour ce que nostre Religion non veult estre ingrate et descognoissante car par son moyen, occasion et intercession est affranchie et quitte de tres grans debtes parmi le jubilee, pour quoy est et doit estre moult obligee a luy, et aussy par respect de ses grandes aultres vertus ».

137 BnF, P. O., vol. 1333, doss. 30174, n° 33.

S'il tint au Temple de Paris le chapitre de 1456<sup>138</sup>, Nicole de Giresme habitait Provins: c'est de là qu'il expédia les commissions de visite<sup>139</sup> de son prieuré<sup>140</sup>. Il tint les chapitres du prieuré de 1457 et 1458<sup>141</sup> et assista le 26 août 1458 au lit de justice tenu à Vendôme pour le jugement du duc d'Alençon<sup>142</sup>. En 1459, il tint le chapitre du prieuré de France en mai<sup>143</sup> et n'assista pas au chapitre général de Rhodes<sup>144</sup>. Il tint le chapitre du prieuré de 1460<sup>145</sup>; Jean de Fay, son lieutenant, l'assemblée du 4 janvier 1461<sup>146</sup> mais Nicole de Giresme l'assemblée de la Chandeleur 1461, les chapitres du prieuré de 1461 et 1462<sup>147</sup>. Se plaignant de la goutte, Nicole de Giresme n'assista pas au chapitre général de Rhodes de 1462<sup>148</sup>; le 6 novembre, celui-ci, au cas où Nicole de Giresme viendrait résider en Rhodes ou au château Saint-Pierre, lui donna à vie le château Saint-Pierre<sup>149</sup>. Il tint les chapitres du prieuré de France de 1463 et 1464<sup>150</sup>. Le 3 novembre 1464, le maître Pierre-Raymond Çacosta et le couvent de Rhodes le nommèrent leur lieutenant aux trois prieurés de la langue de France<sup>151</sup>. Nicole de Giresme tint l'assemblée du prieuré de France de la Chandeleur 1465, non au Temple de Paris mais à Provins<sup>152</sup>; le chapitre de 1465 au Temple de Paris<sup>153</sup>. Gravement malade<sup>154</sup>,

138 AN, MM 33, fol. 1.

139 Isabelle de Botton et Marie Offredo-Sarrot, « Ruines et reconstruction agraires dans les commanderies du grand prieuré de France d'après les procès-verbaux des visites hospitalières de 1456-1457 et de 1495 », dans *La Reconstruction après la guerre de Cent Ans. Actes du 104<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes (Bordeaux, 1979)*, Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, Paris, Bibliothèque nationale, 1981, t. I, p. 79-122.

140 AN, S 5558/1, fol. 38v<sup>o</sup> (19 octobre 1456), 116v<sup>o</sup> (13 mars 1457; attache « Donné a nostre hostel de Prouvins »), 85 (19 mars 1457), 116v<sup>o</sup> (29 mars 1457), 60v<sup>o</sup> (28 avril 1457) et 33 (8 mai 1457).

141 *Ibid.*, fol. 10 et 28.

142 G. du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII, op. cit.*, 1891, t. VI, p. 188.

143 AN, MM 33, fol. 50 (3 mai); AOM 369, fol. 4. Son secrétaire était alors, et pendant plusieurs années, Antoine d'Abencourt, chapelain du prieuré de France, futur prieur de l'église conventuelle Saint-Jean de Rhodes (1488-1495).

144 AOM 282, fol. 52.

145 AN, MM 33, fol. 33 (17 juin). Le 19 juin, le chapitre adjoignit la commanderie de Fresnoy à celle de Provins, appartenant à Nicole de Giresme; *ibid.*, fol. 65v<sup>o</sup>.

146 *Ibid.*, fol. 78.

147 *Ibid.*, fol. 73, 79 et 85.

148 *Ibid.*, fol. 96v<sup>o</sup>-97: « causant l'enfermeté de gouttes, en quoy de present suis ». Il se disait déjà le 6 mai 1461 « tant expressé de maladie »; *ibid.*, fol. 80v<sup>o</sup>-81.

149 AOM 282, fol. 121v<sup>o</sup>. Nicole de Giresme ne revint pas à Rhodes.

150 AN, MM 33, fol. 98 et 109.

151 AOM 374, fol. 166r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

152 AN, MM 33, fol. 118: « Assemblée tenue et celebree a Provins... »; « au Temple a Paris » a été rayé: Nicole de Giresme imposa au dernier moment ce changement de lieu.

153 *Ibid.*, fol. 12.

154 *Ibid.*, fol. 127v<sup>o</sup>: « auquel chappitre est mandé... mondit seigneur le grant prieur de France pour y comparoir personnellement se possible luy est et grant necessité de maladie ne l'empesche »; « considerans la inpotence et griefve maladie que mondit seigneur le grant

il désigna Jean de Chailly<sup>155</sup> pour tenir, comme lieutenant du « grant prieur de France et lieutenant de maistre es priorez de France, Champagne et Aquitaine », l'assemblée de la Chandeleur du 2 février 1466<sup>156</sup>. David de Sarcus célébra le début du chapitre de 1466, comme lieutenant de « mondit seigneur le grant prieur, qui de present est devers le roy »<sup>157</sup>; Nicole de Giresme arriva au chapitre le 21 juin<sup>158</sup>.

Nicole de Giresme mourut le 19 ou 21 décembre 1466<sup>159</sup>, sans doute au Val-de-Provins, où il vivait avec Jeanne de Challemaison. Il était chevalier de Rhodes depuis cinquante-sept ans, commandeur depuis cinquante. Il fut inhumé en la chapelle du Temple de Paris, « 4<sup>e</sup> tombe dans le chœur devant l'autel », à côté de son oncle Regnault. Un dessin de sa pierre tombale est conservé dans la collection Gaignières<sup>160</sup> (fig. 2). Nicole est représenté en religieux – non en homme d'armes<sup>161</sup> –, debout, dans une riche arcature gothique, vêtu du manteau de l'Ordre, la grand-croix sur l'épaule gauche, les mains jointes, tenant une patenôtre; à ses pieds, un chien; à dextre, l'écu de la Religion; à senestre, un écu à ses armes, une croix ancrée chargée en cœur d'une molette<sup>162</sup>. Son épitaphe, lue ici d'après ce dessin, ne mentionne qu'un titre, celui de prieur de France :

Cy gist noble et religieuse personne frere Nicole de Giresme, jadis prieur de l'Hospital de France, qui gouverna bien & / honnestement son dit prieuré par l'espace de xix ans & / demye, lequel trespasa le xxi jour de decembre l'an de grace mil cccclx. vi. Dieu ayt l'ame de luy. Amen.

---

prieur de France a a supporter ».

155 Inhumé en la chapelle du Temple de Paris, il mourut non en 1570 (*Épitaphier du Vieux Paris...*, *op. cit.*, n° 5635, t. XII, p. 214-215), mais un siècle plus tôt, peu après le 18 juin 1477 (AN, MM 34, fol. 103).

156 AN, MM 33, fol. 127 et 131<sup>r</sup>°-v°.

157 *Ibid.*, fol. 136<sup>v</sup>°-137.

158 *Ibid.*, fol. 139 v° : « Ce jour ariva monseigneur le grant prieur de devers le roy ». Le lundi 23, il fit lire son bail de Fresnoy; *ibid.*, fol. 141.

159 *Cf. infra*, n. 162.

160 BnF, département des Estampes, coll. Gaignières, Rés. Pe 11a, fol. 93, n° 4506 : « Tombe a droite près le Sanctuaire dans l'Eglise du Temple à Paris »; *cf.* Jean Adhémar, « Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII<sup>e</sup> siècle », n° 1192, *Gazette des Beaux-Arts*, juillet-septembre 1976, p. 20.

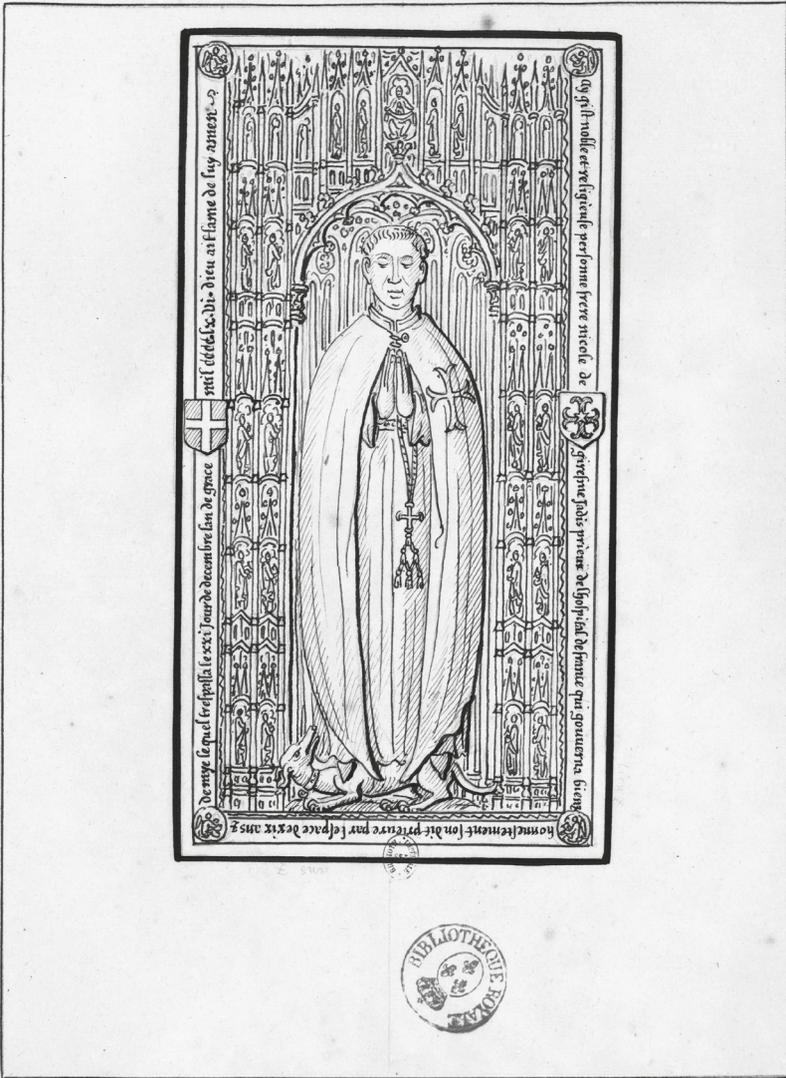
161 À la différence de, entre autres, Jean de Nanteuil (*cf. supra*, n. 48).

162 D'or d'après l'*Épitaphier du Vieux Paris, op. cit.*, n° 5627, t. XII, p. 210-211, qui présente plusieurs divergences, la principale portant sur le jour de la mort, 19 décembre.

Giresme.

177

336



TOMBE a droite près le Sanctuaire dans l'Eglise du Temple à Paris .

Fig. 2. Pierre tombale de f. Nicole de Giresme, prieur de France († décembre 1466)  
(Bibliothèque nationale de France, département des Estampes & de la Photographie,  
Réserve, Pe 11 a, fol. 93). Cliché Bibliothèque nationale de France

## Ses bâtards

Les Hospitaliers étaient tenus de prononcer les trois vœux religieux, de pauvreté, d'obéissance et de chasteté. Mais ils étaient reçus dans l'ordre souvent fort jeunes – comme Jean de Giresme – et plus poussés par leurs familles que par vocation personnelle. On leur connaît bon nombre de bâtards. Nicole de Giresme en eut au moins quatre<sup>163</sup>. L'aîné était vraisemblablement Jean de Giresme, dit Palamède, écuyer, ou encore Palamède, bâtard de Giresme, attesté par des actes des 11 mars 1451<sup>164</sup>, 4 septembre 1451<sup>165</sup>, de décembre 1451<sup>166</sup>.

En juillet 1448, f. Nicole de Giresme fit légitimer deux bâtards que lui avait donnés Jeanne de Challemaison, sa maîtresse attitrée depuis 1435 au plus tard : Arthur<sup>167</sup> et Pierre<sup>168</sup>. Peut-être filleul de Richemont, Arthur s'appelait, le 21 février 1477, « Artur de Giresme, escuier, seigneur de Daoust et cappitaine des nobles du bailliage de Troyes »<sup>169</sup>. Sans doute faut-il identifier Pierre avec Pierre de Giresme, chevalier, seigneur de Champlost, marié en 1461 à Blanche de Vaudrey<sup>170</sup>. Au mois de mars 1452, Nicole de Giresme obtint des lettres de légitimation pour un quatrième bâtard : Regnault, son fils naturel et d'une femme dont seul le prénom est indiqué : Philippe<sup>171</sup>. Regnault de Giresme fut le 28 août 1457 au sac de Sandwich<sup>172</sup>, servit en 1461 dans l'armée de Charles VII occupant l'Artois<sup>173</sup>, en 1465 Louis XI contre la ligue du Bien public, prit Gannat avec

- 163 BnF, P. O., vol. 1333, doss. 30174, n° 50 : quittance du 8 juin 1491 de « Mathieu, bastart de Giresme, escuier d'escurie du Roy nostre sire », signée « b. de Giresme » ; ce devait être un autre bâtard de Nicole de Giresme.
- 164 *Ibid.*, n° 28 : quittance de 30 l. t. de « Jehan de Giresme, dit Palamedes, escuier », comme « procureur substitut de damoiselle Jehanne de Giresme, sa tante, femme Thibault Cailliault, escuier, cappitaine d'Yevre le Chastel », ce qui établit sa filiation.
- 165 *Ibid.*, n° 30 : « Palamedes, bastart de Giresme ».
- 166 *Ibid.*, n° 31 : « Palamedes, bastart de Giresme ».
- 167 AN, J 224, n° 117, fol. 103r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> : *licet* Artur de Giresme, *filius naturalis dilecti et fidelis consiliarii nostri, Nicolay de Giresme, militis, magni prioris Francie, ordinis Sancti Johannis Jherozolimitani, et Johanne de Charlemaison, solute, ex illicita copula traxerit genituram...*
- 168 *Ibid.*, n° 118, fol. 103v<sup>o</sup> : « Item, une autre, toute semblable, pour Pierre de Giresme, filz de lad. Jehanne de Charlemaison et dud. messire Nicole de Giresme, donnee et signee pareillement ».
- 169 BnF, coll. Clairambault 53, n° 135 : quittance de 200 l. t. « pour me aider a supporter les fraiz et charges que soustenir me a convenu et convendra faire cestedite presente annee a la conduite desdis nobles d'icellui bailliage », signée « A. de Giresme », scellée « de mes armes » ; cf. Ph. Contamine, *Guerre, État et société...*, p. 381.
- 170 BnF, Cabinet de d'Hozier 164, doss. 4195 (de Giresme), p. 6.
- 171 AN, J 181, n° 43, fol. 23v<sup>o</sup>-24 : *licet* Reginaldus, *filius fratris Nicolai de Giresme, magni prioris Francie, ex illicita copula traxerit originem, videlicet ex dicto Nicolao et Philippa...* [le patronyme de Philippe est resté en blanc].
- 172 Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII, op. cit.*, t. III, 1865, p. 394. Charles Bourel de la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. II : *Guerre de Cent Ans. Révolution maritime*, Paris, E. Plon, Nourrit et C<sup>e</sup>, 1900, p. 290, voit en ce Giresme le grand prieur Nicole, sans indication de source.
- 173 G. du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII, op. cit.*, 1891, t. VI, p. 336.

d'autres capitaines<sup>174</sup>. Nommé bailli de Meaux le 22 juillet 1465, il le resta jusqu'au 2 mai 1475<sup>175</sup>. Le 15 juin 1468, le chapitre du prieuré de France consentit

a monseigneur le bailly de Meaulx, Regnault de Giresme, qu'il ait et posside sa vie durant les heritaiges que feu monseigneur frere Nicole de Giresme a en son vivant aqestez de ses deniers, moiennant certaine redevance qu'il sera avisee que ledit monseigneur le bailly sera tenu paier chascun an sadite vie durant. Et après son trespas doivent lesdis heritaiges retourner a la Religion<sup>176</sup>.

338

Le même chapitre accorda à Regnault de Giresme des biens, « appartenant a nostre Religion par le decez de feu reverend nostre tres redoubté seigneur, monseigneur frere Nicole de Giresme, en son vivant grant prieur de France et nostre predecesseur »<sup>177</sup>. Leur énumération est trop longue pour être donnée ici, où on indiquera « la terre et seigneurie de Daoust », celle de Bruyson, la maison de Champflory, « assise lez Provins, entre les portes de Joÿ et de Saint Jehan », et la maison, au Val-de-Provins, où résidait Jeanne de Challemaison à la mort de Nicole de Giresme<sup>178</sup>. Le 17 février 1475, « Regnault de Giresme, escuier, seigneur de Sernon, conseiller chambellan du roy nostre sire et bailli de Meaulx », donna acte au chapitre du prieuré de France du don de l'« hostel et fief appelé Bruison », à charge d'« une espee garnye » à tout nouveau commandeur de La Croix-en-Brie<sup>179</sup>. Capitaine de Provins en 1476-1477<sup>180</sup>, il reçut en don de Louis XI la châellenie de Brunembert en septembre 1477<sup>181</sup> et mourut avant le 12 décembre 1479, laissant veuve Jeanne Quiéret.

#### LOUIS ET MARC DE GIRESME

Après Nicole, au moins deux Giresme furent chevaliers du prieuré de France. Par la mort de Louis de Giresme, commandeur de Saint-Marc d'Orléans le 20 novembre 1505<sup>182</sup>, le verger de Calamona, ayant appartenu à Nicole de

174 Prosper Brugière de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1364-1477*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, 1837, t. V, p. 186-187.

175 G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia...*, *op. cit.*, n° 15134, t. IV.

176 AN, MM 33, fol. 153.

177 *Ibid.*, fol. 163v°-164.

178 *Ibid.*, fol. 163v° : « item, une maison assise ou Val de Provins, pres du Pont au Poisson, ou pend pour enseigne le Daulphin, tenant d'une part a l'ostel de l'Escu de France et d'autre faisant le coing d'une petite ruelle par ou l'en va de ladite Grant rue a Saint Pierre, et a yssue ledit hostel en ycelle ruelle, avecques tous les biens, meubles et utensilles qui en icelle maison se sont trouvez après le departement de Jehanne de Challemaison, resident en ycelle au jour du trespas dudit feu seigneur ».

179 *Ibid.*, S 5162<sup>A</sup>, n° 2 de la 12<sup>e</sup> l., signé « R. de Giresme ».

180 G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia...*, *op. cit.*, n° 15366.

181 AN, JJ 201, n° 40, fol. 32v°-34.

182 AOM 396, fol. 4.

Giresme mais à l'abandon, échut au magistère; le 8 octobre 1510, le maître Émery d'Amboise le donna au vice-chancelier de l'ordre, Bartolomeo Policiano, sous réserve toutefois de venue au couvent de Rhodes d'un chevalier des nom et armes de Giresme<sup>183</sup>.

Un autre Giresme fut chevalier mais « de Malte », après l'« oppugnation » de 1522 : le 12 juin 1546 fut présenté au prieuré de France « Odart de Giresme, filz de messire Anthoine de Giresme, chevalier, et de dame Marguerite d'Anglure<sup>184</sup>, natif au Pré du Buz, paroisse des Cardes, ou dyocese de Troyes, pour estre receu en estat de frere chevalier »<sup>185</sup>. Alors commandeur de Barbonne, Odart de Giresme procéda le 21 août 1555 aux preuves de Juvénal de Launoy Molinons, futur commandeur de Troyes<sup>186</sup>; « jeune, fort et adroit, hardi de mesme »<sup>187</sup>, il fut tué au combat en 1557<sup>188</sup>.

De la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVI<sup>e</sup>, le lignage des Giresme donna au prieuré de France au moins six frères, dont cinq chevaliers. Parmi eux, deux prieurs de France, Regnault (1388-1416) et son neveu Nicole (1447-1466). Regnault fut conseiller de Charles VI; Nicole, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, capitaine de Charles VII pendant de longues années, prit une part très active au recouvrement de la Brie par Charles VII et fut aussi chambellan de Charles d'Orléans, son capitaine de Coucy. Pour ces chevaliers du lignage des Giresme, service de Dieu et du prince allaient de pair. Ils firent plusieurs passages du prieuré de France au couvent de Rhodes. Que la jouissance du jardin de Calamona à Rhodes ait été réservée au lignage de Giresme pendant un siècle, de 1400 à 1510, est aussi un bel exemple de continuité.

<sup>183</sup> *Ibid.*, 400, fol. 205<sup>r</sup>-v<sup>o</sup> : *si forte ad nostrum Rhodi conventum aliquis de familia de Gireme nomine et armis nostrum ordinem sub gradu militis professus accederet olim institutus successor, quod hoc casu interveniente teneamini dictum viridarium illi relaxare, solutis vobis prius per eum expensis per te et tuos successores modo premisso facto (sic)... Cf. Jürgen Sarnowsky, Macht und Herrschaft im Johanniterorden des 15. Jahrhunderts. Verfassung und Verwaltung der Johanniter auf Rhodos (1421-1522), Münster-Hambourg-Londres, coll. « Vita regularis, 14 », 2001, p. 399-400.*

<sup>184</sup> Fille de René d'Anglure, elle mourut le 28 septembre 1533 et fut inhumée en l'église d'Escardes.

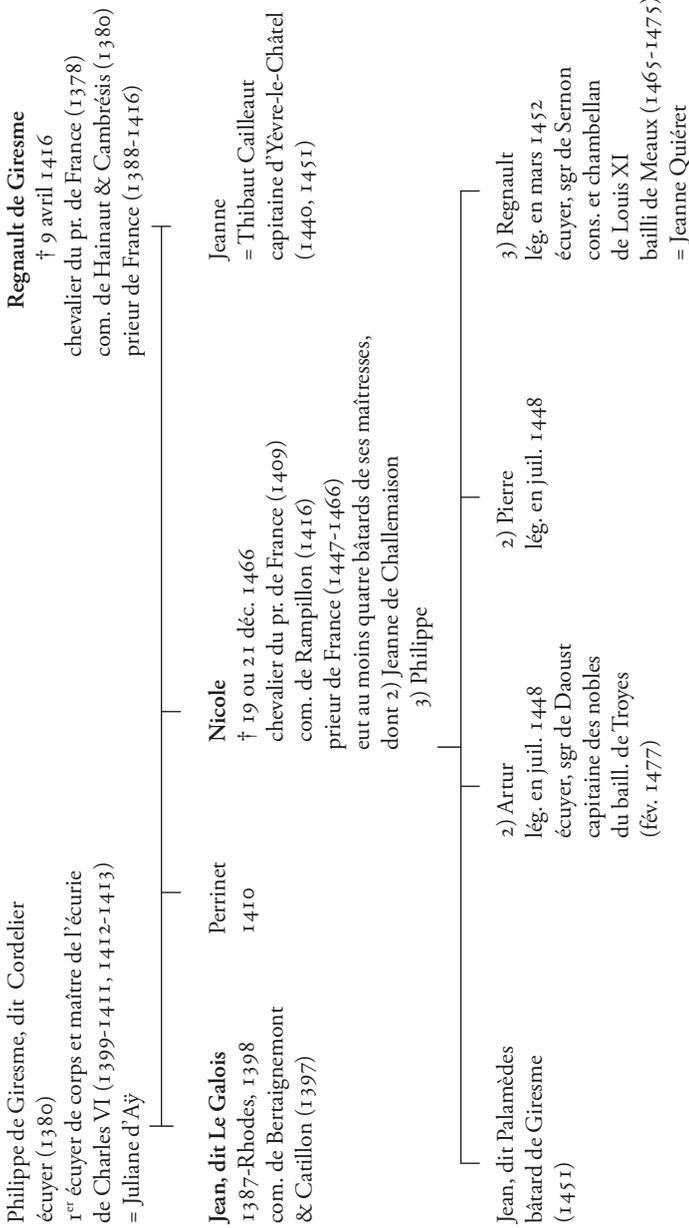
<sup>185</sup> AN, MM 37, fol. 196.

<sup>186</sup> AOM 2979.

<sup>187</sup> Claude Haton, *Mémoires*, dir. Laurent Bourquin, t. I : 1553-1565, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, « Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Série in-8<sup>o</sup>, 28 », 2001, 1556, § 47 et 48, p. 55-56.

<sup>188</sup> Mathieu de Goussancourt, *Le Martyrologe des chevaliers de S. Jean de Hierusalem, dits de Malte...*, Paris, F. Noël, 1643, t. I, p. 330.

## TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE REGNAULT ET NICOLE DE GIRESMES



TABULA GRATULATORIA

Elizabeth A. R. BROWN	Jean DEVAUX
Patrick ARABEYRE	Michel DUCHEIN
Martin AURELL	Liliane DULAC
Françoise AUTRAND	Jonathan DUMONT
Michel BALARD	Anne-Marie EDDÉ
Bernard BARBICHE	Christian FRACHETTE
Sébastien BARRET	Michaud FRÉJAVILLE
Dominique BARTHÉLEMY	Bruno GALLAND
Jean-Charles BÉDAGUE	Florent GARNIER
Yves-Marie BERCE	Alban GAUTIER
Céline BERRY	Claude GAUWARD
Valérie BESSEY	Jean-Louis GAZZANIGA
Jean-Louis BIGET	Jean-Philippe GENET
Michel BOUWARD	Nathalie GOROCHOV
Michel BUR	Denis GRISEL
Jacqueline CAILLE	Gaël GUIHARD
Philippe CAILLEUX	Christian GUILLERÉ
Jean-Christophe CASSARD	Caroline HEID
Guido CASTELNUOVO	Isabelle HEULLANT-DONAT
Jean-Marie CAUCHIES	Michel HÉBERT
Mireille CHAZAN	Marie-Annick HEPP
Jean-Claude CHEYNET	Jacqueline HOAREAU
Thierry CLAERR	Marie-Clotilde HUBERT
Roseline CLAERR	Claude JEAY
Julie CLAUSTRE	Philippe JOSSERAND
Isabelle de CONIHOUT	Pierre JUGIE
Patrick CORBET	Marie JULLIEN DE POMMEROL
Denis CROUZET	Gillette LABORY
Élisabeth CROUZET-PAVAN	Françoise LAINÉ
Stéphane CURVEILLER	Patrick LATOUR
Bruno DELMAS	Isabelle LE BIS
Patrick DEMOUY	Jean-Loup LEMAÎTRE

- Roberte LENTSCH  
 Bruno LYON  
 Érik LE MARESQUIER  
 Yvolène LE MARESQUIER  
 Guy LOBRICHON  
 Serge LUSIGNAN  
 Aude MAIREY  
 Alain MARCHANDISSE  
 Andrea MARTIGNONI  
 Christophe MASSON  
 Anne MASSONI  
 Olivier MATTÉONI  
 Franck MERCIER  
 Christian de MÉRINDOL  
 Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE  
 Jean-Marie MOEGLIN  
 Élisabeth MORNET  
 Cécile MORRISSON  
 Heribert MÜLLER  
 Gisela NÆGLE  
 François NEVEUX  
 Danièle NEIRINCK  
 Werner PARAVICINI  
 Pierrette PARAVY  
 Béatrice PEREZ  
 François PLOTON-NICOLLET  
 Nicole PONS  
 Alain PROVOST  
 Pierre RACINE  
 Christiane RAYNAUD  
 Christian REMY  
 Annie RENOUX  
 Jean-Claude RICHARD  
 Denyse RICHE  
 Albert RIGAUDIÈRE  
 Jean-Louis ROCHER  
 Emmanuel ROUSSEAU  
 Guillaume SALLES  
 Lydwine SCORDIA  
 Bénédicte SÈRE
- Marc SMITH  
 Andreas SOHN  
 Monique SOMMÉ  
 Michel SOT  
 Véronique SOT  
 Marc SUTTOR  
 Guy STAVRIDÈS  
 Josiane TEYSSOT  
 Julien THÉRY  
 Jean THIBAULT  
 Pierre THIBAULT  
 Jean-Yves TILLIETTE  
 François-Olivier TOUATI  
 Pierre TOUBERT  
 Anne VALLEZ  
 Jean-Marie VALLEZ  
 André VAUCHEZ  
 René VERDIER  
 Charles VULLIEZ  
 Odile WILSDORF  
 Aude WIRTH JAILLARD
- Archives de l'État de Fribourg  
 Archives départementales  
 de la Dordogne  
 Archives départementales  
 des Hautes-Pyrénées  
 Bibliothèque de l'Institut de France  
 Centre de médiévistique, CNRS  
 Délégation Centre-Est  
 Direction des archives  
 départementales,  
 Châlon-en-Champagne  
 Institut historique allemand (Paris)  
 Sociétés des amis des universités  
 d'Auvergne

## TABLE DES MATIÈRES

Notice sur Philippe Contamine.....	7
Bibliographie des travaux de Philippe Contamine (jusqu'au 1 <sup>er</sup> février 2012).....	11
En guise d'ouverture <b>Patrick Gilli et Jacques Paviot</b> .....	43

### PREMIÈRE PARTIE THÉORIE ET PRATIQUE DE LA POLITIQUE

« Plutarchus si dit et recorde... » L'influence du <i>Policraticus</i> de Jean de Salisbury sur Christine de Pizan et Jean Gerson <b>Frédérique Lachaud</b> .....	47
Instructions et avis du cardinal Pierre d'Estaing sur le gouvernement des Terres de l'Église, 1371 <b>Armand Jamme</b> .....	69
Preuves et épreuves à la fin du Moyen Âge. Remarques sur le duel judiciaire à la lumière des actes du Parlement, 1254-1350 <b>Romain Telliez</b> .....	107
Avant le procès de Jeanne d'Arc (1431) : le « dossier de l'instruction » <b>Xavier Héлары</b> .....	123

### DEUXIÈME PARTIE LE MONDE DE LA CULTURE ET DE L'UNIVERSITÉ

Poésie, littérature et droit à la croisée des chemins. Autour de Cino da Pistoia et de ses amis <b>Patrick Gilli</b> .....	143
Jeu d'échecs et violence dans la société médiévale <b>Jean-Michel Mehl</b> .....	159
Simon de Brie et l'université de Paris 1264-1279 <b>Jacques Verger</b> .....	173

TROISIÈME PARTIE  
LA SOCIÉTÉ NOBILIAIRE,  
LA GUERRE, LES ORDRES MILITAIRES

	L'apparition des grands officiers de l'hôtel du roi et la stratification du service domestique du roi de France. La situation à la fin du XIII <sup>e</sup> siècle	
	<b>Élisabeth Lalou</b> .....	191
	Les grands officiers de l'hôtel sous le règne de Philippe IV le Bel	
	Bertrand du Guesclin et la société militaire de son temps. Une gloire fabriquée?	
	<b>Thierry Lassabatère</b> .....	205
	Les morts d'Azincourt. Leurs liens de famille, d'offices et de parti	
	<b>Olivier Bouzy</b> .....	221
	François de La Palud, seigneur de Varambon, un encombrant seigneur du XV <sup>e</sup> siècle	
	<b>Jacques Paviot</b> .....	257
412	Un épisode décisif de la Guerre du Bien public : le passage de la Seine à Moret par les armées bourguignonne et bretonne, Juillet- août 1465	
	<b>Michel Rimboud</b> .....	293
	Rémissions pour hommes d'armes	
	<b>Pierre Pégeot</b> .....	307
	Service de Dieu, service du prince. Le lignage des Giresme, chevaliers du prieuré de France, XIV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècle	
	<b>Jean-Marc Roger</b> .....	315
	Tableau généalogique de Regnault et Nicole de giresme. Louis XI et le siège de Rhodes À propos d'un acte inédit de Philippe de Commynes	
	<b>Laurent Vissière</b> .....	341

QUATRIÈME PARTIE  
GESTION ET EXPLOITATION DES TERRITOIRES

	Le roi René et le Barrois dans les années 1470. L'apport de ses lettres patentes	
	<b>Hélène Schneider</b> .....	361
	Louis XI et les Limousins récalcitrants (1471). Un épisode des rapports entre pouvoir central et élites locales dans la France de la fin du Moyen Âge	
	<b>Jean-François Lassalmonie</b> .....	375
	Anastomoses. Les connexions économiques à la fin du Moyen Âge : le cas de la Baie	
	<b>Jean-Luc Sarrazin</b> .....	391
	<i>Tabula gratulatoria</i> .....	409
	Table des matières .....	411



